

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

RÉSULTATS ERASMUS + 2014-2017



Erasmus+





# Sommaire

## 4 ÉDITORIAL

## 9 PARTIE 1 L'OPÉRATEUR NATIONAL

- 11 L' Agence Erasmus+ France / Education Formation
- 12 La dynamique inter-agences nationales Erasmus+
- 13 Le Cercle Erasmus +
- 15 L'organigramme
- 16 L'écosystème
- 18 L'agence, moyens et compétences
- 21 La démarche qualité

## 23 PARTIE 2 STRATÉGIE

- 25 Favoriser l'employabilité des publics fragiles
- 27 Mobiliser les institutions et les entreprises dans les territoires
- 29 Renforcer la dimension internationale dans l'enseignement supérieur
- 21 Préserver une image positive auprès des citoyens
- 33 Promouvoir des projets de qualité

## 37 PARTIE 3 RÉSULTATS À MI-PAROURS 2014-2017 ET IMPACTS D'ERASMUS + EN FRANCE

## 43 PARTIE 4 LES RÉSULTATS 2017

- 45 Contexte
- 48 Action clé 1 : les projets de mobilité
- 56 Action clé 2 : les projets de partenariat
- 60 Des enveloppes financières contraintes
- 63 Action clé 3 : les pratiques de soutien à la réforme des politiques publiques

## 69 PARTIE 5 EXEMPLES DE PROJETS

## 78 ANNEXES



## Editorial

L'Union européenne a, tout au long de 2017, célébré **les 30 ans du programme Erasmus, devenu en 2014 Erasmus +** : événements portés par les 32 autres Agences nationales Erasmus + des différents pays participants au programme, temps forts institutionnels organisés au Parlement européen (Strasbourg, 13 juin) et à la Commission européenne (Bruxelles, 30 novembre).

Le programme a alors été promu sur l'ensemble de ses actions et de ses publics. La parole a largement été donnée aux porteurs de projets qui ont fait connaître leurs réalisations et mis en avant la diversité des réseaux créés entre établissements européens d'éducation et de formation, en Europe et dans le monde, entre établissements et entreprises ou centres de recherche. Ils ont ainsi donné à voir une impressionnante cartographie des projets Erasmus + et montré la valeur ajoutée et l'innovation des coopérations européennes issues des partenariats.

En France, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation a donné le coup d'envoi européen le 9 janvier et a cadencé l'année d'événements marquants qui ont témoigné de la belle maturité du programme Erasmus + : les prix Erasmus + de la jeune création (FIPA, Cémea), l'ouvrage des éditions La Martinière *Ils ont fait Erasmus*, l'Erasbus en co-production avec ESN France qui a sillonné la France en 30 étapes urbaines et rurales et les **#ErasmusDays**, placés sous le Haut patronage de Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République (13 et 14 octobre). Cette nouvelle fête européenne a associé les parties prenantes des milieux professionnels, associatifs, médiatiques, institutionnels et politiques autour de plus de 625 événements ; elle a commencé à essaimer dans d'autres pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique,

Chypre, Espagne, Malte, Norvège, Pologne et Roumanie) avec, pour l'Italie, un engagement affirmé (35 événements), les #ErasmusDays ont souligné la réussite citoyenne de ce programme européen emblématique.

Cette année 2017 a également constitué une année fondatrice avec le discours *l'Initiative pour l'Europe : une Europe souveraine, unie, démocratique*, du Président de la République (26 septembre, Université de la Sorbonne). Tout en souhaitant le recentrage d'une politique extérieure sur la Méditerranée et l'Afrique, il a formulé de nombreuses propositions (mobilité de la moitié d'une classe d'âge en 2024, maîtrise de deux langues européennes, création d'universités européennes et meilleure reconnaissance des diplômes dans l'enseignement scolaire). L'agenda politique européen a largement repris les grands axes du *discours de la Sorbonne* notamment lors du Conseil européen du 14 décembre 2017 sur le volet dimension sociale, éducation, culture, à l'occasion duquel **le Président a appelé les pays européens à financer plus largement le programme.**

Sur la mise en œuvre du programme Erasmus +, 2017 a marqué une véritable montée en puissance par rapport aux trois premières années du programme (2014-2016) avec un budget d'intervention sur les volets éducation et formation en forte hausse : 18,57% en moyenne par rapport à 2016 (157,7 millions d'euros). Le succès du programme ne s'est pas démenti avec une augmentation de 20% de la demande financière des projets de mobilité par rapport à 2016. Il aura néanmoins manqué 49 millions d'euros pour financer tous les projets de mobilité de qualité. Pour les projets de partenariat, dont l'enveloppe budgétaire a également augmenté de 20% pour atteindre 39 millions d'euros, la



demande financière s'est établie à 76,9 millions, d'euros ouvrant de meilleures possibilités de financement des partenariats d'échange de pratiques. Il aura cependant manqué 25 millions d'euros pour financer tous les projets de partenariats d'innovation de qualité.

2017 a également vu se renforcer, à la faveur de la révision à mi-parcours du programme et des réflexions pour le futur programme 2021-2027, la structuration des **échanges inter-agences** : conférence internationale *Coopérer et innover en Europe dans Erasmus +*, accueillie par la Région Ile-de-France le 27 octobre, en partenariat avec les agences nationales espagnole SEPIE et estonienne Archimedes ; création d'un réseau des agences autour de la Méditerranée, réseau des directeurs d'agences qui s'est saisi de nombreux sujets ; simplification des procédures, numérisation. Cette dynamique a également favorisé un meilleur dialogue de gestion avec la Commission européenne lors des réunions semestrielles de Bruxelles pour la mise en œuvre du programme (en juin et en décembre).

La **cartographie des emplois et des compétences** de l'Agence Erasmus + France/Éducation Formation a été finalisée en juin 2017 (appui du consultant In-Team). Le Comité technique de l'Agence s'est particulièrement investi sur ce sujet. La cartographie décrit les missions et

métiers de l'Agence ainsi que les activités et compétences qui y sont associées (6 familles, 24 emplois). Elle a permis d'améliorer le processus de recrutement, et le plan de formation en lien avec l'évolution envisagée des compétences des personnels.

Le premier semestre 2017 a été consacré à l'élaboration d'un nouveau référentiel de gestion des carrières et des rémunérations adopté par l'Assemblée générale en mars.

L'Agence s'est enfin engagée dans un schéma pluriannuel de **stratégie immobilière** : un déménagement est prévu en août 2018 dans des nouveaux locaux situés 9, rue des Gamins à Bordeaux, proche de la gare Saint-Jean. Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est impliqué tout au long de cette démarche.

Dans un contexte où les dirigeants européens soulignent l'importance de la dimension sociale, éducative et culturelle, les **#ErasmusDays 2018 (12 et 13 octobre en France et en Europe)**, pourront, j'en suis sûre, favoriser un dialogue sur l'Europe et le prochain programme Erasmus + (2021 - 2027).



**Laure Coudret-Laut**  
Directrice



# D'ERASMUS À **ERASMUS+** 30 ANS DE SUCCÈS

**9 janvier**



Lancement officiel  
à l'Odéon Théâtre  
de l'Europe

**24-29 janvier**



Prix Erasmus + au  
Festival International  
des Programmes  
Audiovisuels

**Mai**



Eramus, première  
réalisation européenne  
pour les Français !  
(sondage)

**1<sup>er</sup> juin**



Parution du livre des  
30 ans *Ils ont fait  
Erasmus* (La Martinière)

**15 juin**



Prix Erasmus + avec le  
groupe ESMOD

**19 sept - 21 oct**



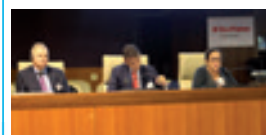
Erasmus,  
le tour de France

**13-14 octobre**



#ErasmusDays  
625 événements  
11 pays

**27 octobre**



Conférence avec  
l'Espagne et l'Estonie



**2017, ANNÉE DES 30 ANS D'ERASMUS +**

Plus de **1 900 ÉVÉNEMENTS**  
dont **600** en France

Création des #Erasmusdays :  
**625 ÉVÉNEMENTS**  
dans **11 PAYS...**  
Rendez-vous les 12 et 13  
octobre 2018 !

Plus de **65 000 RETOMBÉES** dans les médias et **92 MILLIONS** sur les réseaux sociaux

Plus de **22 000 PERSONNES** ont téléchargé l'application mobile Erasmus +

© Agence Erasmus+ France / Education Formation - Source : Commission européenne

**QUI ÉTAIENT LES ÉTUDIANTS ERASMUS + DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 2015-2016 ?**

TEMPS À L'ÉTRANGER  
**5,2 MOIS**

**24,5 ANS**

FEMMES  
**61%**

HOMMES  
**39%**

BOURSE PAR MOIS  
**275 €**

© Agence Erasmus+ France / Education Formation - Source : Commission européenne

**ERASMUS+ SOUTIEN L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE (2016)**

Près de **120 000** apprentis ont étudié à l'étranger

plus de **20 000** employés formés à l'étranger

Plus de **3200** projets impliquant plus de **17 000** organisations

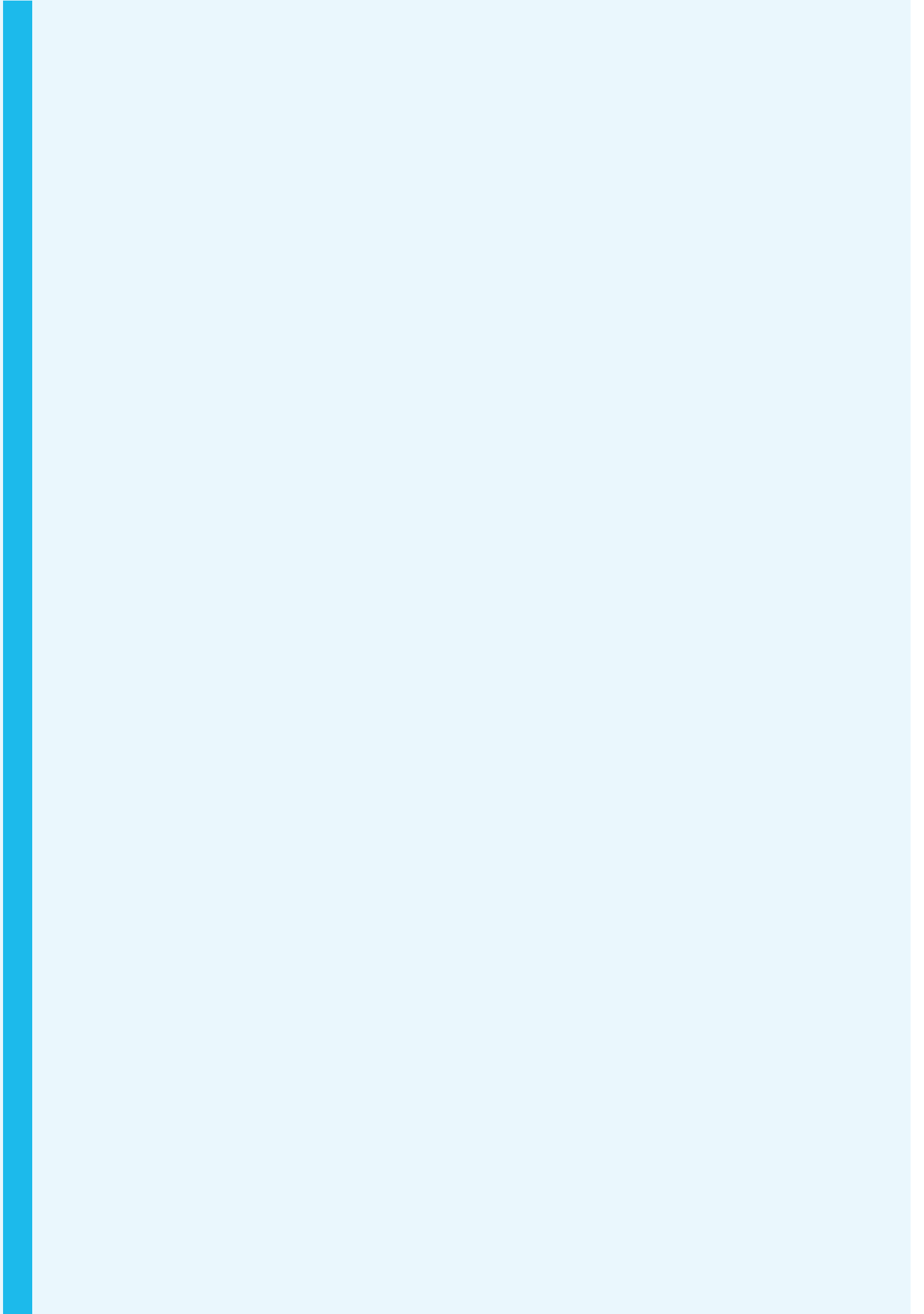
© Agence Erasmus+ France / Education Formation - Source : Commission européenne





*L'Opérateur national*

PARTIE 1





# L'AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION ET FORMATION



L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure au niveau national, la promotion et la gestion des volets éducation et formation du programme européen Erasmus +\*, ce qui inclut les actions de mobilité (action clé 1), les projets de partenariat (action clé 2) et le soutien aux politiques publiques (action clé 3). Les deux volets Education et Formation concentrent 90% des financements Erasmus + (hors actions centralisées). Les 10% restants relèvent du volet Jeunesse et Sport du programme, géré par l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse et Sport basée à Paris.

L'Agence, qui est coordinateur national de l'Agenda Européen pour l'Éducation et la Formation des Adultes (AEFA) est aussi service d'assistance nationale de la plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe (EPALE) et apporte sur ce champ éducatif un savoir-faire complémentaire à l'exécution du programme.

Sur les dispositifs de transparence et de reconnaissance des compétences, l'Agence coordonne l'équipe nationale des experts ECVET (système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnelle) ; elle est centre national Europass et anime le réseau Euroguidance avec ses partenaires nationaux (ONISEP, Centre Inffo, Carif-Oref). A compter de 2018, le nouvel Europass inclura le point de coordination national du Cadre Européen des Certifications, la CNCP en France.

Enfin, assurant un soutien au multilinguisme, l'Agence continue de mettre en oeuvre le Label européen des Langues.

L'Agence nationale Erasmus+ participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus + et sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et l'éducation des adultes.



L'action de l'Agence s'inscrit dans un contexte porteur tant au plan national qu'europpéen : la politique de l'exécutif élu en mai dernier est très favorable au principe des mobilités à l'étranger pour les jeunes tandis que les célébrations des 30 ans d'Erasmus en 2017 ont contribué à renforcer la notoriété d'un programme et d'une marque perçue par les Français comme la plus grande réussite européenne.

Après trois années (2014-2016) de faible augmentation des budgets, les enveloppes d'intervention confiées à l'Agence ont progressé fortement en 2017 : après 135 M€ en 2015 puis 138 M€ en 2016, l'enveloppe d'intervention a atteint 163 M€ en 2017 et devrait se situer à hauteur de 200 M€ dès 2018.

En tenant compte de ces différents éléments, l'Agence pilote son activité à travers des plans d'action annuels qui concourent à la réalisation des cinq objectifs stratégiques définis pour la période 2014-2020.

\* Le Règlement (UE) No 1288/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 établit le programme Erasmus + pour la période 2014-2020 ; l'article 28 du Règlement confie la gestion des actions décentralisées aux agences nationales Erasmus+.

## LA DYNAMIQUE INTER-AGENCES NATIONALES ERASMUS+

Le réseau des agences nationales Erasmus+ permet d'échanger sur des questions stratégiques et sur l'avenir du programme ainsi que sur l'optimisation de sa mise en œuvre au bénéfice des citoyens. Il permet également, à travers les nombreuses activités menées, de faire rayonner les apports d'Erasmus+ au niveau européen.

En 2017, année anniversaire du programme, cette dynamique s'est déployée à travers plusieurs réalisations :

- ▶ la participation des Agences Erasmus+ européennes à la conférence de lancement des 30 ans du programme (le 9 janvier, à l'Odéon - Théâtre de l'Europe Paris) ;
- ▶ l'organisation, pour la troisième année consécutive, d'une conférence internationale en partenariat avec d'autres agences Erasmus+. Intitulée *Erasmus+ coopération et innovation en Europe* avec les agences espagnole et estonienne (pays assurant la présidence du Conseil de l'Union européenne), cet événement, en présence du commissaire européen Pierre Moscovici a réuni, à Paris, plus de 250 participants issus de 5 pays (Espagne, Estonie, France, Norvège et Pologne) ;
- ▶ une politique active d'échanges entre les personnels des agences Erasmus+. Ces échanges permettent d'identifier de bonnes pratiques et des pistes de coopération. Au fil de l'année, les personnels ont reçu ou se sont déplacés dans les Agences Erasmus+ d'Espagne, d'Allemagne, de Norvège, des Pays-Bas, de Pologne et d'Italie.
- ▶ des réunions informelles des directeurs pour préparer les réunions organisées par la Commission européenne sur l'évaluation du programme et les



propositions pour le programme Erasmus+ post 2020.

En 2017, un nouveau réseau euro-méditerranéen des agences est né, permettant des échanges renforcés entre dix agences bordant les rives de la Méditerranée.

La promotion et la gestion des activités de coopération transnationale se sont très fortement développées en 2017. L'Agence française a organisé la venue de délégations françaises à 16 événements européens (7 en 2016) :

- ▶ séminaires de contact permettant à de nouveaux candidats de se lancer dans un projet Erasmus+ ;
- ▶ conférences thématiques (innovation pédagogique en milieu scolaire, intégration éducative des réfugiés, lutte contre la radicalisation à l'école, reconnaissance des compétences) ;
- ▶ séminaires associant personnels de l'agence et experts sur l'impact du programme ou sur le contrôle et l'évaluation des projets ;
- ▶ en coopération étroite avec l'ESENER, deux visites d'études à Poitiers sur le thème de l'inclusion scolaire et sur le pilotage des établissements scolaires.



## LE CERCLE ERASMUS +



Le Cercle Erasmus + a été créé en 2012 à l'occasion des 25 ans du programme Erasmus et a évolué au fil des années, notamment en devenant le conseil d'orientation de l'Agence en 2014. A ce titre, il fait des propositions sur la stratégie de mise en œuvre et de développement du programme, en lien avec les politiques de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi au niveau européen, national et régional. Plus précisément, il contribue également à la définition des axes stratégiques et thématiques de l'Agence et à une réflexion prospective à moyen et long

termes sur l'éducation et la formation tout au long de la vie. Son objectif est de favoriser le déploiement optimal du programme Erasmus + sur l'ensemble du territoire et au service de tous les citoyens : étudiants, jeunes en formation professionnelle, apprentis, enseignants, formateurs.

Alors que le programme vient de célébrer en 2017 ses 30 ans d'existence, le Cercle continue de s'impliquer pour que le programme soit encore plus connu et plus accessible, en particulier par les publics les plus fragiles.



Présidé par Odile Quintin, ancienne directrice Education Audiovisuel et Culture à la Commission européenne (2006-2010), professeur associé à l'ESCP Europe, le Cercle Erasmus + réunit des personnalités engagées depuis longtemps dans la construction de l'Europe de l'éducation :

► **Jean ARTHUIS**, ancien ministre, député européen, président de la Commission des Budgets du Parlement européen

► **Jean-Pascal BONHOTAL**, secrétaire général de l'Agence Universitaire de la Francophonie

► **Jean-Paul CLEMENCON**, délégué général à la Fondation du Sport

► **Laure COUDRET-LAUT**, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation

► **Isabelle COUSTET**, chef du Bureau d'information en France du Parlement européen

► **Christiane DEMONTES**, présidente de la FREREF, ancienne vice-présidente du Sénat

► **Sandrine DOUCET**, ancienne députée de la 1ère circonscription de la Gironde

► **Sonia DUBOURG-LAVROFF**, IGAENR, experte à la Commission nationale française pour l'UNESCO, ancienne directrice de l'Agence Europe-Education-Formation France

► **Antoine GODBERT**, ancien directeur de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation

► **Marcel GRIGNARD**, président de Confrontations Europe

► **Isabelle JEGOUZO**, cheffe de la Représentation en France de la Commission européenne

► **Torben KORNBECH RASMUSSEN**, ancien directeur général de l'Education (Danemark)

► **Catherine LALUMIERE**, ancienne ministre, présidente de la Fédération des Maisons de l'Europe

► **Alain LAMASSOURE**, député européen, membre de la Commission des Budgets au Parlement européen

► **Xavier NORTH**, inspecteur général des Affaires culturelles, du ministère de la Culture et de la Communication

► **Julien PEA**, ambassadeur Erasmus en France, directeur de la Maison de l'Europe de Besançon

► **Florence POIVEY**, présidente de la Commission Education Formation Insertion du MEDEF

► **Yannick PROST**, conseiller du haut-commissaire à l'engagement civique

► **Régis RITZ**, professeur émérite, ancien président de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, membre du Conseil européen des Langues

► **Florian SAPEY-TRIOMPHE**, président ESN

► **David LOPEZ**, directeur Europe de la Ligue de l'Enseignement

► **Cédric VILLANI**, député de la 5ème circonscription de l'Essonne, directeur de l'Institut Henri-Poincaré, vice-président d'Europa Nova



En 2017, un groupe de travail *Erasmus + et les entreprises* piloté par Christiane Demontès a été mis en place ; il a permis d'élaborer des recommandations sur la base des auditions de représentants des Campus des métiers et des qualifications, de l'ANDRH, des groupes SODEXO et BASF, du MEDEF et de l'APCMA. Le groupe de travail a émis les principales préconisations suivantes :

- ▶ renforcer la communication sur le programme en direction des entreprises en valorisant ses bénéfices (recrutement, innovation, compétences et adéquation aux besoins, création de réseaux européens) et via des supports papiers (les publications réalisées par l'Agence notamment « Erasmus + un atout pour l'employabilité, une force pour l'entreprise », le guide AEFA sur les compétences transversales, etc.) et des interventions lors de conférences (organisées notamment par le Conseil National Education et Economie, l'ANDRH, le MEDEF...);
- ▶ poursuivre les efforts pour lever les freins à la mobilité en particulier ceux des apprentis ;
- ▶ communiquer plus encore auprès des décideurs pour s'assurer d'un soutien institutionnel (régions, grands réseaux) ;

▶ simplifier les démarches et renforcer l'accompagnement vers les dynamiques de projets Erasmus + ;

▶ professionnaliser et reconnaître les acteurs et référents mobilité.

Par ailleurs, le Cercle Erasmus + a adressé des courriers au Président de la République et aux membres du Gouvernement pour les sensibiliser sur les sujets relatifs au programme Erasmus + ; il a également rédigé des tribunes :

▶ *Mobilités en Europe et à l'étranger : avec Erasmus +, offrons les mêmes chances aux apprentis qu'aux étudiants !* par Odile Quintin (janvier) ;

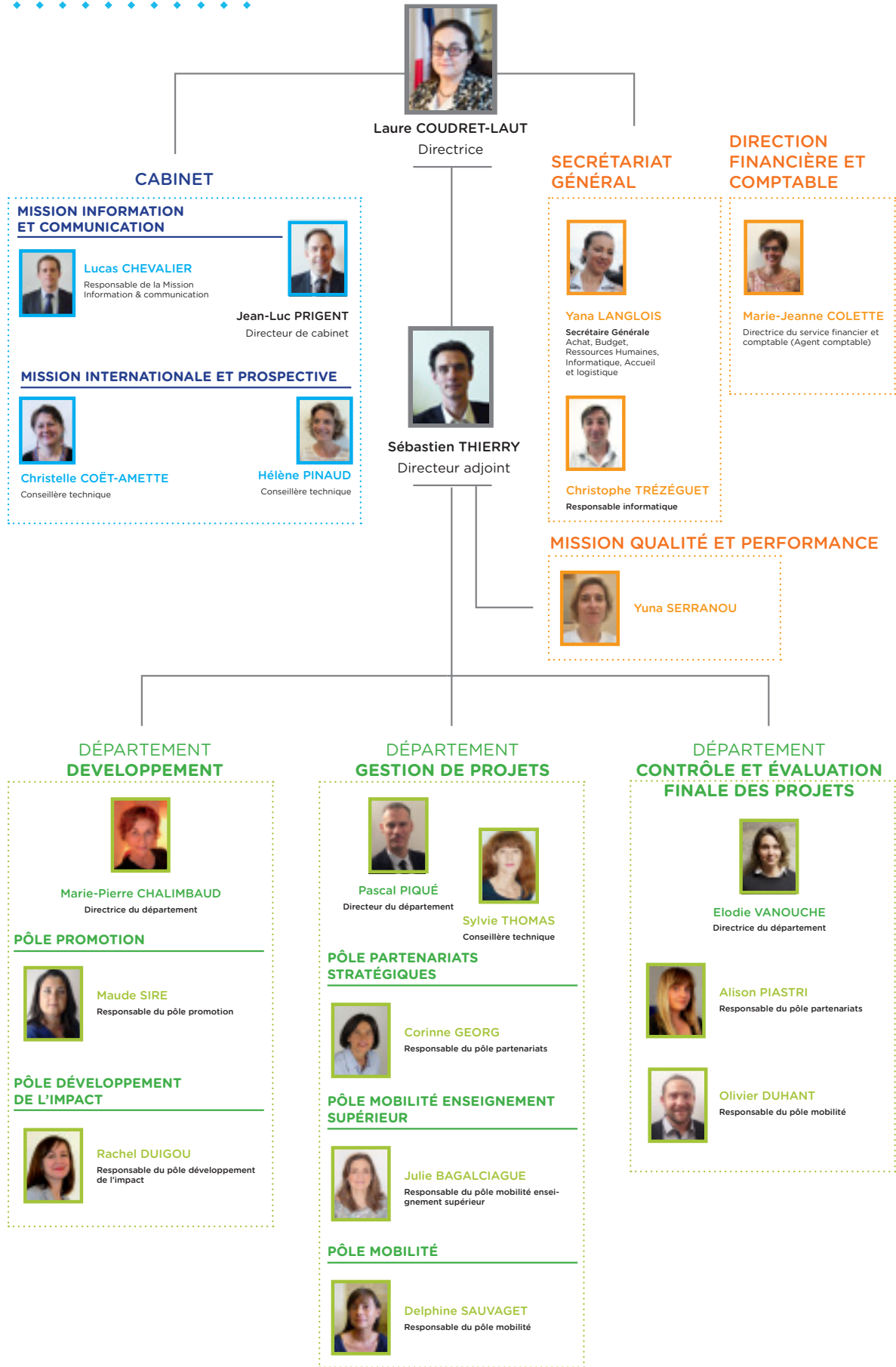
▶ *Une nouvelle frontière européenne* par Julien Pea, (mars) ;

▶ *Erasmus+ : une mobilité bénéfique pour les jeunes et pour l'économie* par Sandrine Doucet, (juin) ;

▶ *Les langues, portes ouvertes sur la diversité culturelle...* par Régis Ritz parue en septembre à l'occasion de la journée européenne des langues et du multilinguisme.




# ORGANIGRAMME



# L'ÉCOSYSTÈME DE L'AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION FORMATION

## GOUVERNANCE

### ✓ MEMBRES DU GIP

-  - ministère de l'Éducation Nationale,  
- ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
- ministère du Travail  
- ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
- ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



CNOUS



CIEP



Université de Bordeaux



Université Paris-Sorbonne PARIS IV



CPU

### ✓ MEMBRES DU GIP OBSERVATEURS



- Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport  
- Centre national d'information sur la formation professionnelle



### ✓ CERCLE ERASMUS +



23 personnalités issues de l'éducation et de la formation en Europe

## MINISTÈRES

- Les 5 ministères membres du GIP
- Les ministères actifs dans le programme Erasmus + :
  - ministère de la Cohésion des territoires
  - ministère de la Culture
  - ministère de la Défense
  - ministère de l'Économie et des Finances
  - ministère de l'Intérieur
  - ministère de la Justice
  - ministère de la Transition écologique et solidaire
  - ministère des Solidarités et de la Santé
  - ministère des Sports

## RELAIS D'OPINION

- Décideurs (élus et institutionnels)
- Médias
- Société Civile

## PARTENAIRES

- Agence du Service Civique
- Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme
- Association EVALUE
- Réseau Canopé
- Comité interprofessionnel pour l'Emploi et la Formation
- Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
- Conseil National Economique Associatif
- École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- ONISEP
- Partenaires socio-économiques, éducatifs, associatifs
- Régions de France & collectivités territoriales
- Commission Nationale de la Certification Professionnelle







## INSTITUTIONS EUROPÉENNES



### ✓ PARLEMENT EUROPÉEN

- *Parlementaires français des différents groupes politiques*



### ✓ COMMISSION EUROPÉENNE

- *direction générale Education, Jeunesse, Sport et Culture*  
- *direction générale Emploi, Affaires sociales, Inclusion*



### ✓ RÉSEAU DES DIRECTEURS D'AGENCES

### ✓ RÉSEAU DES AGENCES NATIONALES MÉDITERRANÉENNES



## #ERASMUSDAYS 2017

### ✓ 625 ÉVÉNEMENTS

✓ 11 PAYS (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Italie, Malte, Norvège, Pologne, Roumanie)

### ✓ 324 MUNICIPALITÉS

✓ 48 MILLIONS DE PERSONNES TOUCHÉES

4 500  
PORTEURS  
DE PROJETS

## RÉSEAUX

### ✓ 650 DÉVELOPPEURS ERASMUS +

- DAREIC  
- Régions de France  
- Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat  
- CCI France  
- Conseil National des Missions Locales  
- Fédération française des Maisons de l'Europe  
- Réseau Europe Direct  
- Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs  
- Conférence des Grandes Ecoles

### ✓ 205 ÉVALUATEURS ERASMUS +

## DISPOSITIFS ERASMUS +

### ✓ AEFA

*Agenda Européen pour l'Education et la Formation des Adultes*  
- 7 ministères  
- réseaux consulaires  
- Régions de France  
- acteurs de l'emploi

### ✓ ECVET

### ✓ ECVET

*European Credit System for Vocational Education and training*  
7 experts nationaux

### ✓ EUROPASS :

*Portfolio européen pour valoriser les compétences et les qualifications*  
- Euroguidance  
S'orienter, étudier et se former en Europe  
- Cadre Européen de Certification

*Plate-forme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe*  
7 experts nationaux



## L'AGENCE, MOYENS ET COMPÉTENCES



### **Une gestion prévisionnelle des emplois...**

Dans le cadre de la poursuite d'une politique d'emploi à même de répondre aux exigences du programme associée à une importante augmentation des crédits d'intervention jusqu'en 2020, le plafond d'emploi de l'Agence a été ajusté en 2017 à 119,5 ETP par l'Assemblée générale du GIP, soit +7% par rapport à 2016. 16 offres de recrutement ont ainsi été publiées et 320 candidatures reçues. 12 stagiaires ont par ailleurs été accueillis.

### **...accompagnée d'une gestion modernisée des compétences**

2017 a vu l'aboutissement d'un projet majeur pour l'Agence avec l'établissement d'une cartographie des emplois et des compétences permettant ainsi le référencement de 139 compétences mises en cohérence avec les activités. 6 familles ont été identifiées rassemblant 24 emplois : la famille « Pilotage et management » réunit les emplois qui participent au pilotage stratégique du GIP et au management des activités et des équipes ; la famille « Gestion des Ressources » réunit les emplois qui accompagnent de manière transverse les grandes missions l'Agence ; les 4 autres familles se

concentrent sur les missions principales de l'Agence :

- ▶ gestion et accompagnement des projets
- ▶ promotion et animation
- ▶ études et valorisation
- ▶ communication

Ce nouvel outil a contribué à une meilleure clarté et visibilité des métiers et des emplois de l'Agence, au développement des compétences et à la formation au regard des besoins évolutifs. La formation demeure un axe fort nourri par les éléments de la cartographie ; en 2017 les personnels ont ainsi suivi 668,5 jours de formation au total, soit une moyenne annuelle de 5,59 jours/agent sur la base de 92 sessions de formation organisées dans l'année. La cartographie a permis également une optimisation des recrutements avec la mise en place de fiches emplois associées en vue des publications et une meilleure maîtrise des profils et des niveaux de compétences attendus. Elle a permis également d'enrichir les entretiens d'évaluation annuels et de constituer un outil de pilotage RH pour les managers. Parallèlement, la refonte du référentiel de gestion des carrières et de rémunération voué à devenir un véritable levier de politique RH est venu compléter les différents outils de pilotage de la performance de l'Agence.



### Dialogue social à l'Agence

L'élaboration de la cartographie mais également les refontes du référentiel de gestion des carrières et des rémunérations et du plan d'action du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) ont fortement contribué à nourrir le dialogue social de l'Agence. Dans ce cadre, l'année 2017 a vu l'organisation de 11 réunions du Comité Technique, 4 réunions du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail.

### La politique d'achat de l'Agence

La politique d'achat de l'Agence se traduit annuellement par un plan d'actions qui fixe une stratégie d'achat visant à :

- ▶ assurer la sécurité juridique des achats ;
- ▶ assurer la performance économique des achats pour réduire les coûts supportés par l'Agence ;
- ▶ développer les achats durables avec un objectif de 15% des marchés comportant des clauses sociales et de 30% des marchés comportant des clauses environnementales ;
- ▶ faciliter l'accès des PME aux marchés publics, l'objectif étant de leur réserver 50% du montant total des achats ;
- ▶ professionnaliser les acheteurs.

Le développement durable a été un axe fort de la politique d'achat en 2016 avec la réutilisation des mobiliers en fin de vie, le recyclage des déchets de toute nature, un audit énergétique et des marchés publics intégrant des critères écoresponsables (impression, objets, publications ...). Il a trouvé son prolongement dans la politique d'achat 2017 avec

la réutilisation du mobilier issu de la seconde phase de renouvellement, l'amélioration de la politique de recyclage des déchets.

De nombreuses sessions de formations suivies en 2016 aidant à structurer la fonction achat (formation aux nouvelles directives marchés publics et formations internes à la rédaction de cahiers des charges) ont été poursuivies en 2017.

### Un système d'information à la hauteur d'une politique de performance et de qualité dans la gestion du programme

Véritable « colonne vertébrale », le système d'information de l'Agence met à disposition des outils à même de répondre aux besoins des utilisateurs internes et externes.

Dans le cadre de l'optimisation des échanges d'informations entre l'Agence et les bénéficiaires du programme, de nouvelles fonctionnalités ont été développées, d'autres ont été améliorées et adaptées au contexte de l'année 2017.

Afin d'approfondir la connaissance sur le programme Erasmus +, l'année 2017 a été l'occasion de concevoir un site de statistiques dédié aux projets financés par l'Agence. Ce site public sera lancé au printemps 2018.

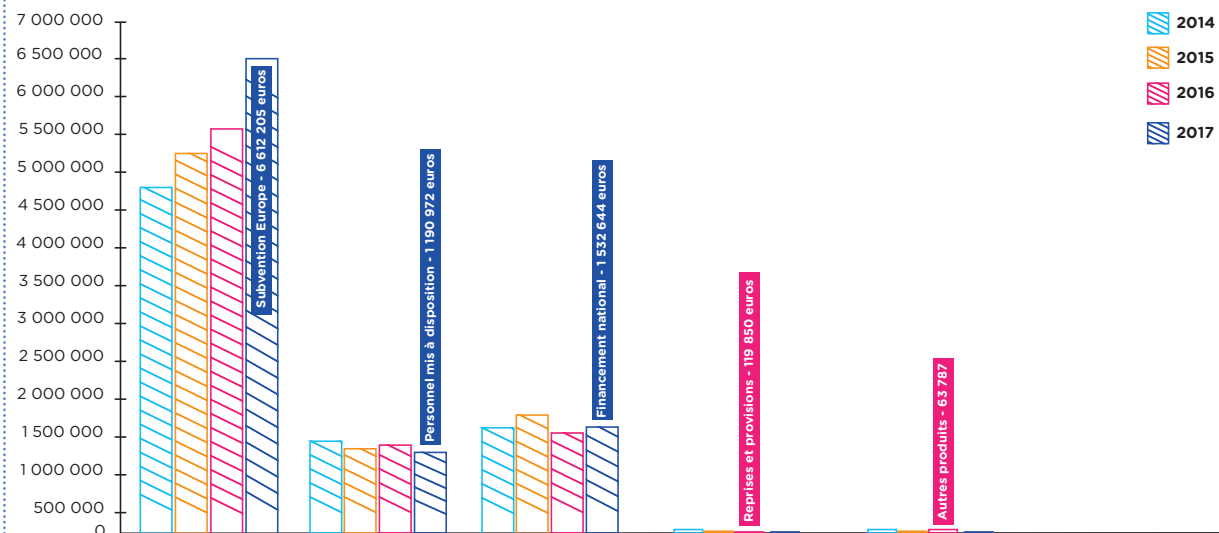
De nombreux autres chantiers ont été menés en interne pour maintenir l'Agence à un niveau technologique satisfaisant : renouvellement du parc informatique, migration vers les dernières versions logicielles, migration vers la téléphonie IP.





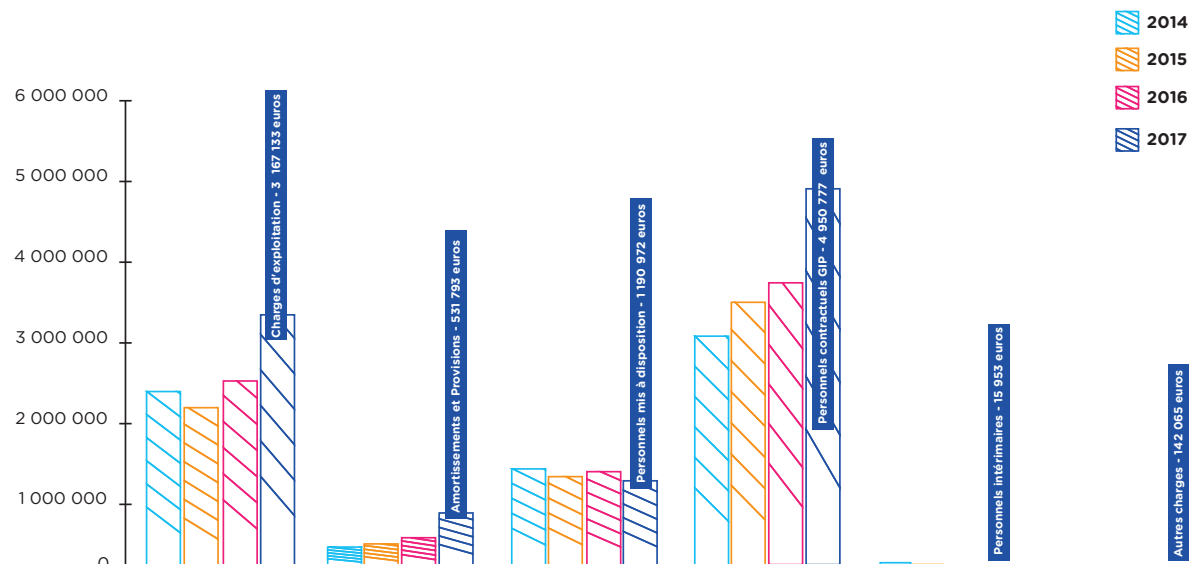
## ▸ LES PRODUITS ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT EN 2017

### Répartition des produits - Exercices 2014 à 2017



Les crédits de fonctionnement dont dispose l'Agence continuent leur progression en 2017, en lien avec la hausse des crédits d'intervention Erasmus + : la subvention européenne s'élève à 6,6 M€ en 2017 ce qui correspond à une progression de 40% par rapport à 2014 (+1,8 M€). L'Agence dispose également d'une contribution nationale pour assurer son fonctionnement, constituée de subventions et de personnels mis à disposition. Cette participation équivaut au total à 2,7 M€ en 2017 (2,9 M€ en 2014, soit -7%).

### Répartition des charges - Exercices 2014 à 2017



La montée en charge du programme Erasmus + s'accompagne mécaniquement d'une hausse des charges de fonctionnement pour l'Agence (+2M€ en 2017). Ses principales dépenses de fonctionnement sont constituées de charges de personnels sous contrat avec l'Agence (4,9 M€ en 2017) et de charges d'exploitation courantes (3,1M € en 2017), chacune représentant une hausse de 29% par rapport à 2016.



# LA DÉMARCHE QUALITÉ

Un dispositif de pilotage global de la performance est développé afin de conforter le système de qualité interne en place. L'augmentation substantielle des fonds gérés par l'Agence la conduit en 2017 à travailler sur des thématiques structurantes. A travers ces activités, l'ambition de l'Agence est double :

- ▶ accompagner ses équipes dans le changement de ses pratiques et les simplifications possibles pour gagner en efficience face à la montée en puissance des fonds distribués ;
- ▶ étendre sa démarche qualité et d'amélioration continue à l'ensemble de sa gestion administrative.

En 2017, les processus Qualité ont reposé sur :

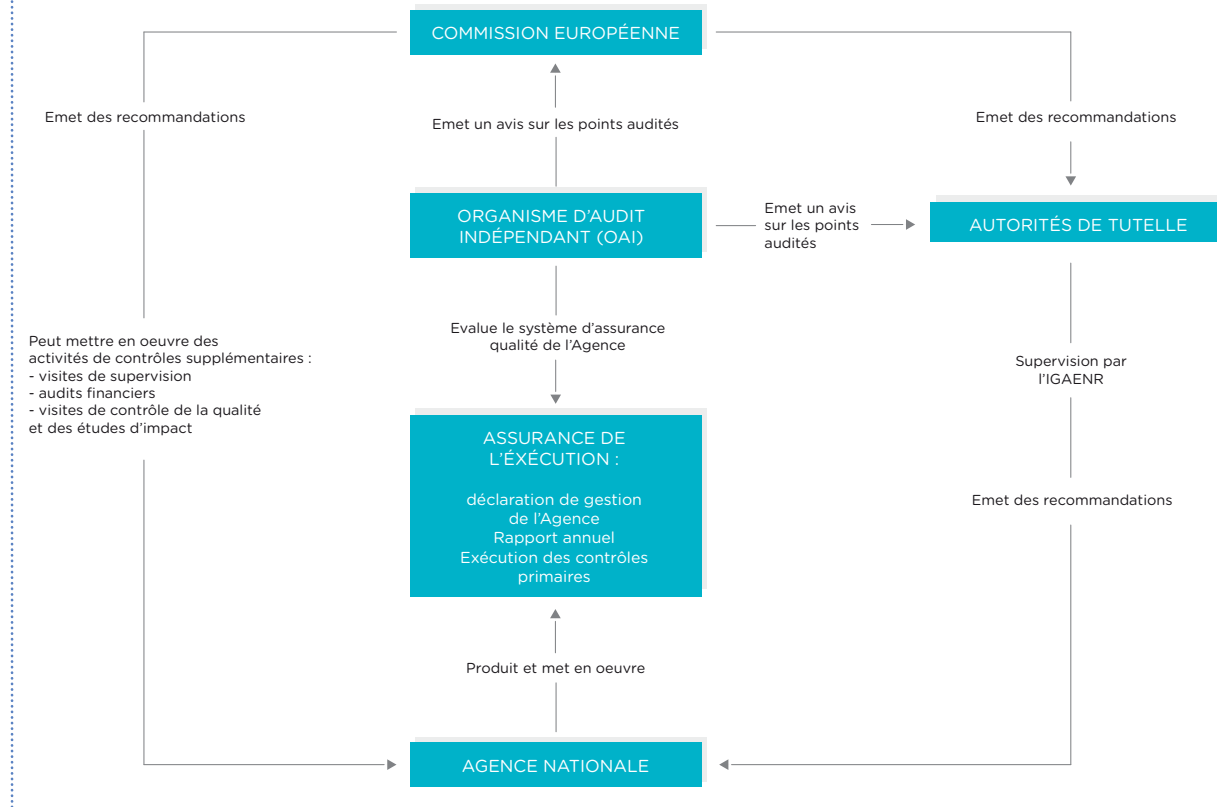
- ▶ la mise en place d'un calendrier opérationnel de mise à jour des procédures internes pour disposer de documentations formalisées à bonne échéance;
- ▶ la mise en place d'une procédure unique de gestion budgétaire des projets Erasmus + ;
- ▶ la révision globale du dispositif interne de pilotage par indicateur pour une meilleure lisibilité et une appropriation par les équipes ;

- ▶ une démarche de simplification de processus (audit de simplification des contrôles des rapports intermédiaires, validation des organismes, dématérialisation).

Les perspectives 2018 développeront les démarches de simplification, de consolidation du dispositif de contrôle interne, de facilitation de la mesure des indicateurs nécessaires aux revues de processus ainsi qu'à la mesure de la performance.

Par ailleurs, en tant qu'opérateur public national intervenant au titre d'un programme européen, l'Agence nationale Erasmus+ France / Education Formation rend compte, chaque année, à ses ministères de tutelle ainsi qu'à la Commission européenne. Il s'agit pour elle d'apporter une assurance raisonnable que les subventions sont attribuées et utilisées tel que le prévoit le cadre réglementaire et légal. Elle est donc soumise à une chaîne intégrée de contrôles qui vise à assurer la protection des intérêts financiers de l'Union européenne et de la France. L'ensemble des parties du système peut ainsi utiliser les résultats et les considérer comme une base fiable de qualité.

## Schéma-cadre des contrôles





## L'Agence a été auditée sept fois au cours de 2017 sur différents volets de son activité :

ces audits entrent soit dans un cadre réglementaire récurrent (OAI, IGAENR, William Terry Conseil, Mazars) lié à la supervision du programme Erasmus +, soit sur une base ponctuelle (évaluation à mi-parcours, Cour des Comptes européenne).



*Février*

↓  
Evaluation à mi-Parcours - Premier volet (IGEN + IGAENR)  
Audit de l'organisme d'audit Indépendant sur 2016 (OAI)

*Mars*

↓  
Evaluation à mi-Parcours deuxième volet  
(IGEN + IGAENR)

*Juin*

↓  
Audit annuel de supervision de l'autorité nationale  
(délégué à l'IGAENR)

*Juillet*

↓  
Cabinet d'audit externe sur le processus qualité  
(William Terry Conseil)

*Octobre*

↓  
Audit de contrôle  
(Cour européenne des Comptes)

*Novembre*

↓  
Audit de l'organisme d'audit indépendant sur 2017 (OAI)

*Décembre*

↓  
Certification des comptes de l'Agence  
(Cabinet Mazars)



L'ensemble des audits a mis en lumière la mise en oeuvre satisfaisante du programme par l'Agence.

*Stratégie*

PARTIE 2







**A**u plan stratégique, l'Agence s'est dotée de cinq objectifs en 2014. Ils visent à dégager des priorités fortes et visibles dans la perspective de 2020 :

- 1 un programme pour favoriser l'employabilité des publics les plus en difficulté ;
- 2 un programme mieux présent dans les territoires, s'appuyant sur une mobilisation soutenue des acteurs institutionnels territoriaux et des acteurs économiques ;
- 3 une dimension internationale renforcée pour la mobilité dans l'enseignement supérieur et les partenariats ;
- 4 un programme préservant une image positive et un capital sympathie fort auprès des citoyens ;
- 5 un programme bien géré promouvant des projets de qualité et une utilisation optimale des financements européens.

Ces objectifs ont été déclinés dans les programmes de travail précédents et font l'objet d'indicateurs et de cibles associés.

## 1

### FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ DES PUBLICS FRAGILES

Erasmus + est au service des publics les plus fragiles et des personnes les plus éloignées de la mobilité, de l'emploi et de la formation. L'Agence accompagne et rend visible la démocratisation d'Erasmus + à travers des actions ciblées et des études d'impact.

Les notes n°3 de l'Observatoire de l'impact Erasmus + (mars 2017) démontrent qu'Erasmus + n'est pas ouvert qu'aux étudiants d'origine sociale favorisée et intègre effectivement des publics en difficulté. Une enquête interrogeant 38 000 jeunes ayant effectué une mobilité Erasmus + entre 2014 et 2016 montre que la démocratisation se développe : 59% des apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels en mobilité Erasmus + sont issus d'un milieu populaire. 35% des élèves et alternants en mobilité Erasmus + peuvent être considérés comme des publics ayant moins d'opportunités, pour des raisons médicales, socio-économiques, scolaires et/ou géographiques. Dans l'enseignement supérieur, 39% des étudiants en mobilité Erasmus + sont boursiers et 5% ont bénéficié d'une aide d'urgence pour financer leurs études.

Depuis 2017, l'Agence soutient des projets portés sur des thématiques nationales prioritaires ; les effets sont nets sur les candidatures des projets de partenariat Erasmus + déposées lors de l'appel à proposition 2017.

#### ► Proportion des projets sur une des 3 priorités nationales :





Par ailleurs, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation accompagne ces priorités par des actions dédiées au service d'une société plus inclusive. Dans la continuité du partenariat avec l'ANLCI et de la Charte *Pour que le numérique profite à tous*, l'Agence a participé aux 4èmes Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme, organisées par l'ANLCI les 13 et 14 septembre 2017 ; un 3ème module d'e-learning pour accompagner les conseillers en entreprises *Comment aborder l'illettrisme dans l'entreprise pour proposer une solution efficace ?* a été développé avec l'appui de l'Agence Erasmus+, coordinatrice nationale de l'Agenda Européen pour la Formation et l'Education des Adultes (AEFA / Erasmus + action clé 3).



L'Agence a signé la *Charte pour l'accès de tous aux compétences clés, partout et à tout moment* portée par L'APAPP (l'Association pour la Promotion du label APP), le COPANEF, CCI France et le Comité Mondial des Apprentissages tout au long de la vie. Elle a poursuivi les travaux menés sur les compétences transversales (cinq vidéos sur les expérimentations de terrain) avec des acteurs de l'insertion par l'activité économique, de la réadaptation professionnelle et auprès de conseillers en évolution professionnelle.

L'inscription de la priorité européenne *Handicap - Besoins spécifiques* parmi les priorités nationales pour l'appel à propositions a renforcé les actions conduites dès le programme de travail 2016 et poursuivies sur le programme de travail 2017 de l'Agence.

Ainsi, les collaborations de l'Agence se sont renforcées avec des acteurs tels que l'Association Droit au Savoir, APACHES (association des professionnels d'accompagnement du handicap dans l'enseignement supérieur), la mission dédiée

de la DGESIP/MESRI, l'Association des Paralysés de France et le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées.

Des supports de promotion et de valorisation ont été produits : création d'un groupe de travail dédié sur la plateforme collaborative inter-Agences (Yammer), création de contenus pour les pages Handicap du site internet de l'Agence, contribution à des plateformes de partenaires, par exemple TravelScope, plate-forme de la mobilité pour étudiants en situation de handicap de l'Université de Lyon. Enfin, une conférence conjointe Agence - ONISEP - CIDJ sur la mobilité internationale pour les personnes en situation de handicap a permis une sensibilisation large sur les opportunités du programme.

Les entreprises et acteurs économiques ont été sensibilisés à l'occasion de la conférence intitulée *Handicap et inclusion : concepts et réalisations intelligentes en France et à l'international* au Salon Handicap, Emploi et Achats responsables, en mars 2017.

## MOBILISER LES INSTITUTIONS ET LES ENTREPRISES DANS LES TERRITOIRES



Les actions d'accompagnement de l'Agence dans les territoires répondent à un double enjeu :

- ▶ l'équité d'accès aux opportunités offertes par Erasmus + grâce au réseau des développeurs Erasmus +, principal instrument de cette présence dans les territoires ;
- ▶ la mobilisation stratégique de l'instrument financier Erasmus + au service des priorités et politiques propres à chaque territoire.

Sur ces deux dimensions, l'action de l'Agence se caractérise par la mise en avant de la dimension transectorielle du programme, permettant la mise en place ou le renforcement de synergies territoriales et multi-partenariales.

650 développeurs Erasmus + ont été formés entre octobre 2016 et février 2017, notamment aux nouveautés et aux messages (priorités nationales) à porter auprès des candidats pour l'appel à projets 2017. Quinze modules de formation à distance leur ont été proposés sur les actions clés 1 (mobilité) et 2 (partenariats) de l'ensemble des secteurs éducatifs. Trois réunions des réseaux régionaux des développeurs Erasmus+ ont été organisées dans une optique de formation, de recrutement et d'échanges entre pairs : 91 développeurs des régions Pays de la Loire, Ile-de-France et Grand Est ont ainsi été directement accompagnés. L'Agence a parallèlement organisé des sessions de

formation et de promotion Erasmus + sur mesure à destination du réseau des DAREIC (séminaire à Bordeaux, en présence de toutes les académies), des Conseils régionaux (séminaire labellisé par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale) ou encore des GIP académiques, du réseau des ESPE et des promotions 2017 de personnels de direction et inspecteurs de l'Ecole supérieure de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur (ESENESR). Au total, ce sont 22 formations sur mesure qui ont été conçues par l'Agence en 2017.

Les réunions d'information et d'aide à la candidature Erasmus + des acteurs territoriaux ont ensuite été déclinées par les développeurs Erasmus + en régions : Artigues-près-Bordeaux, Cayenne, Clermont-Ferrand, Libarrenx, Lille, Macouria, Matoury, Mérignac, Montpellier, Nogent-sur-Marne, Paris, Pessac, Rodez, Saint-Brieuc, Saint-Gemme-la-Plaine, Saint-Laurent-du-Maroni, Saint-Paul, Sélestat, Strasbourg, Toulouse, etc... Cette mobilisation territoriale est d'autant plus nécessaire que le budget Erasmus + attribué à la France a marqué en 2017 sa première forte augmentation.

2017 a été également l'année de l'évaluation à mi-parcours d'Erasmus +. La contribution directe des territoires et des acteurs de terrain a été organisée et portée au sein du réseau des développeurs Erasmus +.



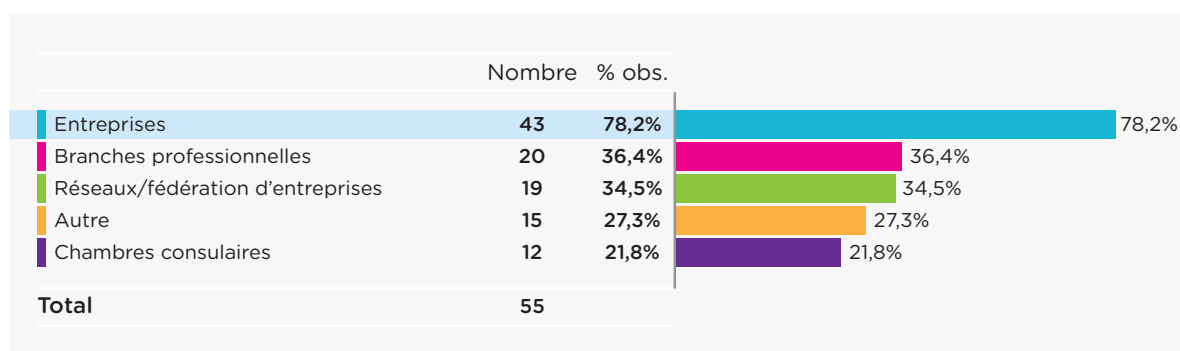
Enfin, 2017 a été l'année des 30 ans du programme. Elle a permis de mobiliser les acteurs territoriaux lors des 625 événements #ErasmusDays en France lors de la tournée de l'Erasmus : 19 étapes ont été des temps forts de promotion de la citoyenneté européenne et de présentation du programme. L'implication forte d'ESN France et de ses antennes locales a permis de réunir un ensemble d'acteurs au

sein des établissements porteurs de projets Erasmus + issus très majoritairement du secteur scolaire et de la formation professionnelle : développeurs Erasmus +, réseau des DAREIC, Comités régionaux de la Mobilité, réseau des Maisons Familiales et Rurales, Maisons de l'Europe, Centres Europe Direct, CRIJ, Conseils régionaux.

## LA PARTICIPATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES A ERASMUS+

Dans sa note n°6, l'Observatoire de l'impact Erasmus + a mis en lumière la participation des acteurs économiques dans les projets : la moitié des projets de partenariat Erasmus + (action clé 2 hors scolaire) associe des partenaires économiques, dont 78% sont des entreprises.

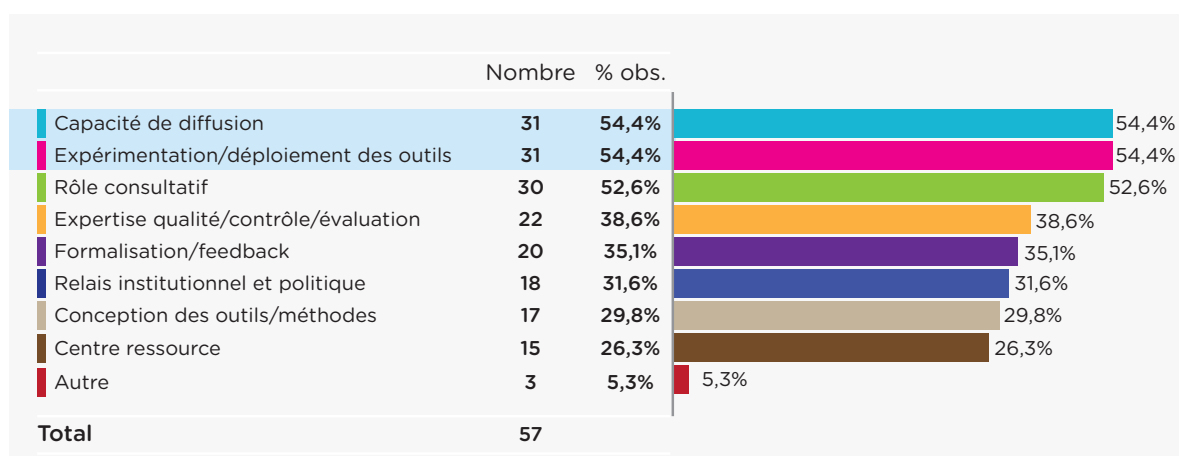
### QUELS ACTEURS ÉCONOMIQUES SONT ASSOCIÉS À VOTRE PROJET ?



Source : Enquête auprès des porteurs de projet, 55 répondants (plusieurs réponses possibles)



### QUEL EST LE RÔLE DE CES ACTEURS ÉCONOMIQUES DANS LE PARTENARIAT ? (plusieurs réponses possibles)



Source : Enquête auprès des porteurs de projet, 57 répondants (plusieurs réponses possibles)

## RENFORCER LA DIMENSION INTERNATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Les financements européens dédiés aux activités internationales (hors Europe) du programme Erasmus + s'élèvent à 1,8 milliards d'euros sur 7 ans. Ils permettent de financer des activités de coopération entre les pays partenaires du monde, telles que les mobilités internationales de crédits, les projets de renforcement des capacités des établissements du supérieur, la création de Masters Erasmus Mundus et les activités Jean Monnet.

Depuis 2014, l'Agence s'est engagée, dans une campagne intense de promotion de ces actions. Une journée d'information et d'échanges de bonnes pratiques a été organisée à Bordeaux le 29 septembre 2017 en présence de la Commission européenne, des Agences Erasmus+ et d'experts de l'enseignement supérieur.

**La mobilité internationale de crédits (mobilités hors Europe) connaît un fort engouement de la part des établissements d'enseignement supérieur depuis son lancement en 2015.** Avec 159 candidatures en 2017, la France est en première position européenne en termes de nombre de candidatures reçues par rapport aux autres pays

du programme Erasmus +, devant l'Allemagne (144 candidatures) et la Pologne (127 candidatures). Le budget demandé par l'ensemble des candidatures françaises éligibles s'élève à 48 M€, soit 306% du budget disponible (15,7 M€). Un « kit d'information et de promotion » a été envoyé à tous les services de coopération et d'action culturelle des ambassades françaises situées hors Europe afin de les accompagner dans leurs activités de promotion de la mobilité internationale de crédits Erasmus +.

Un plan d'action spécifique pour favoriser le développement de projets de mobilité de crédits avec la zone des Balkans occidentaux a été mis en place en 2016 et s'est poursuivi en 2017. Cette initiative a permis d'identifier et d'accompagner de nouveaux projets avec l'appui des services de coopération des ambassades françaises dans ces pays.

Ainsi, 22 projets ont été financés sur cette zone pour un budget de 2 059 359 € contre 13 projets l'année précédente. En outre, l'ouverture d'une fenêtre spécifique avec la Tunisie a permis de financer 8 projets supplémentaires pour un montant de 950 000 €.



**La France maintient sa position de leader sur Erasmus Mundus :** sur les 38 Masters conjoints Erasmus Mundus sélectionnés en 2017, 18 impliquent au moins un établissement français et 8 sont coordonnés par un établissement français. La France est le pays le plus impliqué dans cette action devant l'Espagne et le Royaume-Uni. Par ailleurs, l'Agence a réalisé une étude intitulée *Les effets d'Erasmus Mundus sur l'internationalisation des établissements français d'enseignement supérieur* (Notes de l'Observatoire n°5). Il en ressort que les Masters conjoints Erasmus Mundus sont un formidable outil d'attractivité pour la recherche et la formation et qu'ils ont permis une amélioration des formations par l'intégration d'approches et de pratiques plus interculturelles et internationales. On notera également la participation des entreprises à ces cursus d'excellence ainsi que la constitution de réseaux d'alumni influents.

Les activités Jean Monnet favorisent les études et les recherches sur l'Union européenne. L'Agence en assure la promotion et a organisé le 1er décembre 2017, à Paris, un atelier d'aide à la candidature (chaires Jean Monnet, modules, centres d'excellence projets et réseaux) qui a rassemblé une soixantaine d'établissements d'enseignement supérieur.

On retrouve également la présence des établissements français dans les projets de renforcement des capacités : parmi les 38 projets sélectionnés par l'Agence exécutive impliquant un établissement français, on retrouve une prédominance de projets multinationaux et conjoints ainsi qu'une forte présence française dans les régions sud-méditerranéennes et d'Asie. Par ailleurs la France est passée de la 6ème à la 4ème place en nombre de projets sélectionnés impliquant un pays programme. Afin d'encourager le développement de nouveaux projets de renforcement des capacités avec les pays du voisinage du Sud, l'Agence Erasmus+ France a participé au séminaire de contact organisé par la Commission européenne aux côtés d'établissements français et des directeurs des bureaux Erasmus + de la région. Elle a également accompagné la Commission européenne en Iran où un séminaire Erasmus + a été organisé en juillet 2017 pour plus de 200 participants.



# 4

## PRÉSERVER UNE IMAGE POSITIVE DU PROGRAMME ERASMUS + AUPRÈS DES CITOYENS

Les résultats du sondage BVA publié en mai 2017 soulignent l'évolution très positive de l'image du programme Erasmus + auprès des Français : 88% d'entre eux connaissent aujourd'hui Erasmus, contre 73% en 2014. Principale évaluation des actions menées depuis le début du programme en 2014, **Erasmus monte à la première place des réalisations concrètes de l'Europe aux yeux des Français**, tandis qu'il était cité à la troisième place en 2014 derrière l'euro et la PAC. Dans son évaluation à mi-parcours d'Erasmus +, la Commission européenne informe qu'à l'échelle des 33 pays participants au programme, Erasmus est la troisième réalisation la plus positive de l'Union européenne.

A l'occasion du trentième anniversaire d'Erasmus et dans le contexte d'une actualité politique porteuse pour la relance européenne, l'Agence s'est pleinement mobilisée pour célébrer les résultats des projets Erasmus +, au plus près des territoires et des neuf millions de citoyens européens qui ont bénéficié des programmes de mobilité. Depuis **le lancement officiel à l'Odéon-Théâtre de l'Europe le 9 janvier 2017** dans un spectacle *Ted like* créé pour 900 spectateurs, jusqu'aux **#ErasmusDays** les 13 et 14 octobre, deux événements placés sous le haut patronage de la Présidence de la République, l'Agence a organisé plus de 20 projets majeurs avec ses partenaires institutionnels et médiatiques.



Des publications spéciales ont été conçues avec *Le Monde* sur les 30 ans (janvier) avec *Les Echos* sur les compétences (novembre) et l'innovation (décembre) dans la coopération européenne, avec *Vocable* et *L'Etudiant*.



Les éditions *La Martinière* ont publié le livre *Ils ont fait Erasmus* en juin 2017.

Près de 20 sujets et vidéos ont été coproduits pour *Génération Erasmus* avec des diffuseurs nationaux (France Télévisions, TV5 Monde notamment).

4 500 guides numériques du Petit futé ont été adressés aux apprentis en mobilité Erasmus + de niveaux Bac pro et CAP pour les encourager et les accompagner dans leurs séjours.

Des prix Erasmus, célébrant **l'implication des acteurs de la culture** dans Erasmus +, ont été remis à l'occasion du Festival International des Productions Audiovisuels de Biarritz et du défilé de mode annuel du groupe ESMOD. L'Agence a également participé activement au festival européen du film d'éducation d'Evreux avec les CEMEA. Des expositions de photographies ont été produites et mises à disposition des relais européens avec Virginie de Galzin et Frédéric de la Mure, photographe du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (exposition *Unions européennes* dans le métro parisien).





Au plus près des acteurs et des citoyens, **un tour de France en Erasmus** (30 étapes) a été organisé par l'association *Erasmus Student Network*, soutenue par l'Agence avec des établissements scolaires et de l'enseignement et de la formation professionnels, des Rectorats et des Conseils régionaux. Par ailleurs, 40 personnels de l'Agence ont effectué leur « retour à l'école » et ont sensibilisé plus de 2 000 élèves à la citoyenneté européenne. Enfin, les **#ErasmusDays**, première édition de la fête européenne de la mobilité et de la citoyenneté européennes, a rassemblé **625 événements dans 11 pays** ! Elle a généré à elle seule plus de 255 retombées médias et 7 200 mentions du hashtag #erasmusdays sur les réseaux sociaux (tendance Twitter pendant 24h auprès de 48 millions de personnes). 400 kits ont été adressés en France métropolitaine et dans les régions ultrapériphériques (RUP / PTOM). Salué par les participants et les tutelles européenne et nationales, cet événement permet désormais à tous les porteurs de projets Erasmus+ et à toutes les Agences nationales Erasmus + d'Europe, sur la base du volontariat, de montrer pendant deux jours l'impact de leurs projets et de revendiquer l'appartenance citoyenne à l'Europe. **Prochain rendez-vous les 12 et 13 octobre 2018 sur [www.erasmusdays.eu](http://www.erasmusdays.eu).**

La presse s'est intéressée au programme des 30 ans avec plus de 1 000 retombées directes

des médias nationaux et locaux. Sur le web, les communautés sociales (Facebook, Twitter, LinkedIn, Pinterest, Instagram) ont enregistré une croissance de 35% et la fréquentation des sites internet de l'Agence a augmenté significativement. Le travail de production de vidéos et de diffusion auprès des jeunes a été poursuivi avec des youtubeurs influents comme Poisson fécond (1 144 082 abonnés) sur la thématique du multilinguisme et de la citoyenneté. L'Agence a également participé activement à la journée de lancement européen des 30 ans au Parlement de Strasbourg ainsi qu'à la soirée de clôture des 30 ans à Bruxelles, organisées par la Commission européenne.

A noter également, la mise en ligne au mois de février 2017 du **site national [www.erasmusplus.fr](http://www.erasmusplus.fr)** qui est le résultat de la collaboration entre l'Agence Erasmus+ France / Education Formation et l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport. Ce site présente l'ensemble des possibilités offertes par le programme, aussi bien dans ses volets éducation, formation professionnelle que jeunesse et sport. Les documents officiels (appel à propositions, guide du programme notamment) y sont disponibles, ainsi que le calendrier des dates de dépôt de candidatures pour le financement de projets Erasmus +, des exemples de projets, la liste des points de contact pour obtenir de l'information sur le programme et des actualités.



La gestion du programme Erasmus + est l'une des missions centrales de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, qui veille à la bonne mise en œuvre des différentes étapes des appels annuels à propositions. L'Agence a défini deux axes prioritaires qui concourent à la gestion efficace du programme : **accroître la qualité des projets financés et optimiser l'utilisation des financements européens**. Afin de promouvoir des projets de qualité, l'Agence s'implique dans l'accompagnement des porteurs de projet : organisation de réunions d'information, entretiens téléphoniques individuels, édition de guides et d'outils d'accompagnement, réalisation de visites de suivi sur site. La qualité des candidatures est fonction du travail de promotion qui est fait en amont, puis de l'accompagnement des projets. Elle est enfin constatée et évaluée en fin de projet lors du contrôle.



### Promouvoir des candidatures de qualité

Les actions d'accompagnement des candidats à l'appel à propositions 2017 ont été conduites selon deux axes :

- ▶ des actions visant à développer l'accessibilité du programme, dans un enjeu à la fois d'équité et de qualité ;
- ▶ des actions visant à accroître la mobilisation stratégique de l'instrument financier Erasmus +, notamment autour des 3 priorités « nationales » identifiées pour la France.

Pour l'appel à propositions 2017, de nouvelles ressources documentaires et pédagogiques ont été créées, les kits d'animation pédagogique ont été mis à jour, notamment un module de formation de 1h30 *Accompagner un candidat sur la construction budgétaire* et un module de formation de 6h (modulables sur une journée ou deux demi-journées) *Charte Erasmus+ enseignement supérieur*.

Par ailleurs, 22 formations sur mesure ont été réalisées auprès de réseaux sectoriels : réseau des ESPE, réseau des GIP académiques, formations à l'ESENESR (1 200 personnels de direction de l'Education nationale formés), etc. 37 interventions de promotion ont permis de prioriser les réseaux, thématiques ou territoires, visés par le programme de travail 2017 et les priorités nationales.

Enfin, concernant le secteur de l'enseignement scolaire, la collaboration avec eTwinning (réseau Canopé) a permis de promouvoir les actions du programme Erasmus + auprès des 38 000 enseignants français inscrits sur la plateforme *eTwinning*, issus de 17 000 établissements scolaires. Une formation à distance Erasmus + (actions clés 1 et 2) a été réalisée à destination des enseignants, chefs d'établissements, ambassadeurs eTwinning et correspondants académiques. Cette formation a été enregistrée et mise en ligne sur la chaîne YouTube *eTwinning France*.



## Organiser l'appel à propositions 2017

Le nombre de dossiers de candidature traités par l'Agence pour l'ensemble des actions en 2017 a connu une augmentation significative par rapport à 2016 en dépassant les 2 000 dossiers (2 119 candidatures, soit une augmentation de 6,48%). Comme chaque année, la sélection des projets est confiée à des experts indépendants qui bénéficient d'une formation de la part de l'Agence et appliquent les critères d'évaluation définis au niveau européen. En 2017, l'Agence a densifié ce dispositif en faisant appel à des experts-référents afin d'accompagner les évaluateurs dans leur mission. Ce dispositif, au vu du nombre d'évaluateurs sollicités et de l'augmentation des candidatures, a permis d'accroître la qualité du contrôle de cohérence de l'action d'évaluation ainsi que la montée en compétences des évaluateurs. L'appel à manifestation d'intérêt a permis de mobiliser 205 évaluateurs parmi les 370 membres du vivier des évaluateurs.

## Accroître la qualité des projets

Les réunions de lancement organisées par l'Agence pour l'appel à propositions 2017 ont rassemblé 1 185 participants pour près de 1 000 organismes représentés. Près de 20 classes virtuelles ont été organisées sur des thématiques diverses, comme la préparation des rapports intermédiaires des conventions précédentes, la rédaction du rapport final, la gestion budgétaire d'un projet, des séances de rattrapage des ateliers de lancement. A partir de 2017, l'Agence a accompagné en particulier les établissements dans l'application de la Charte Erasmus + pour l'enseignement supérieur. Un dispositif d'enquête et de recommandations a débuté en permettant à 80 établissements d'évaluer le respect de leurs 10 engagements fondamentaux. Après un suivi particulier, il ne restait que 5 établissements en difficulté sur l'application de la Charte, notamment sur la reconnaissance des mobilités et la délivrance du Supplément au diplôme. L'Agence a prévu de poursuivre cette démarche en accompagnant entre 100 et 120 établissements du supérieur par an, soit 75% des établissements chartés d'ici 2020. L'accompagnement des porteurs de projets se réalise également en amont sur la qualité des candidatures et l'éligibilité des projets au programme.

En 2017, le taux d'éligibilité est au-dessus de 99%, se stabilisant à un niveau satisfaisant. L'accent est mis sur l'accompagnement à la rédaction des rapports (intermédiaires et finaux) et sur l'évaluation de l'impact des projets. L'Agence réalise déjà des guides d'aide à la rédaction des rapports finaux et s'emploie à maintenir la qualité des contrôles réalisés.

Enfin, la qualité est un instrument essentiel participant à la bonne gestion du programme et à l'amélioration continue de la performance. Cette démarche s'est articulée autour de deux axes en 2017 :

- ▶ l'animation du dispositif du contrôle interne et le maintien d'une documentation de qualité ;
- ▶ la coordination du dispositif de pilotage de la performance, par la mesure de l'atteinte des objectifs et le suivi des indicateurs de performance.

## Améliorer la performance financière

L'enjeu repose sur la capacité des organismes bénéficiaires à utiliser pleinement les financements octroyés (le taux d'engagement est proche de 100 %), tout en réalisant des activités et en aboutissant à des résultats de qualité. Dans cette perspective, l'Agence a maintenu le groupe de travail réunissant des agents comptables pour actualiser le guide de gestion financière, disponible sur la plateforme [www.erasmusplus.fr/penelope](http://www.erasmusplus.fr/penelope).



De même, les campagnes de traitement des rapports finaux font annuellement l'objet d'une analyse détaillée par action et par secteur qui porte aussi bien sur les aspects liés à la bonne gestion des fonds européens que sur la qualité des résultats issus des projets.



### Qualité des projets à l'évaluation

L'Agence note globalement une bonne qualité des projets mis en œuvre. On constate néanmoins que les effets et impacts sont plus facilement identifiables concernant les projets de mobilité portés en consortium et les projets de partenariats dont la mesure fait beaucoup plus souvent l'objet d'une évaluation spécifique. Pour exemple, le projet académique porté par le GIP FCIP de Versailles produit désormais un impact systémique avec une ouverture en constante progression des sections européennes dans les établissements d'enseignement professionnel dont les personnels sont partis en mobilité via le programme Erasmus + ; environ deux tiers des élèves de ces sections ont obtenu une mention européenne au baccalauréat professionnel en 2016.

La nécessité d'un accompagnement ciblé des porteurs de projet sur les aspects d'évaluation et de dissémination des résultats reste une réalité. La professionnalisation des acteurs ou la mobilisation de moyens sur la dimension communication des projets est soulignée ; à cet égard, le rendez-vous annuel des #ErasmusDays (12 et 13 octobre en 2018) est une opportunité à saisir.

Des projets à haute valeur ajoutée ou à fort impact systémique font l'objet de présentation dans les guides et recueils de projets. Ils sont également valorisés lors des événements organisés par l'Agence ou à l'occasion des tables-rondes et ateliers auxquels les agents participent.

En termes de promotion, l'Agence s'appuie notamment sur les bonnes pratiques relevées dans le cadre de ses publications.





***Résultats à mi-parcours 2014-2017  
et impacts d'Erasmus + en France***



# RÉSULTATS À MI-PAROURS 2014-2017 ET IMPACTS D'ERASMUS + EN FRANCE

## Participation à l'évolution des politiques publiques et au futur programme (2021-2027)

Avec un profil institutionnel transversal et interministériel, à la charnière entre les niveaux national et européen, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation participe activement aux réflexions qui président aux évolutions des politiques publiques et, naturellement, à la définition du futur programme (post 2020). L'Agence est également régulièrement auditionnée, associée ou consultée dans le cadre de missions ou de groupes de réflexion.

Le programme Erasmus + a fait l'objet, en 2017, d'une évaluation à mi-parcours grâce à une analyse des premières années de mise en œuvre

des projets : l'Agence a structuré sa capacité d'analyse du programme et des mobilités grâce aux Notes de l'Observatoire Erasmus + et à la revue scientifique *Journal of International Mobility*. En 2017, une réflexion conduite par le réseau des agences nationales des 33 pays participants à Erasmus + a abouti à des documents de prise de position pour le futur programme sur l'inclusion sociale et les valeurs européennes, la dimension internationale (hors-Europe), la coopération virtuelle, l'enseignement scolaire, la formation professionnelle.

En janvier 2018, la Commission européenne vient de publier un Rapport au Parlement européen, au Conseil, au Comité Economique et Social Européen et au Comité des Régions (cf. Annexes).

### Quelques exemples de participation en 2017 :



**Mars**

Audition par la mission conjointe IGAENR-IGEN sur l'évaluation à mi-parcours du programme Erasmus +

**Juin**

Présentation des travaux menés sur les compétences transversales à la Commission Qualité de la formation, développement des qualifications et des compétences du CNEFOP, et à la journée nationale du Réseau emplois compétences de France Stratégie

**Juillet**

Audition par l'Inspection Générale des Affaires Sociales dans le cadre de la mission mobilité des apprentis (rapport publié le 13 décembre)

**Juillet - Décembre**

Elaboration par les agences nationales Erasmus+ des 33 pays participants au programme de contributions pour le futur programme

**Octobre**

Audition dans le cadre de la mission confiée par Mme la ministre Muriel Pénicaud à M. le député Jean Arthuis en faveur de la mobilité longue des apprentis

**Novembre**

Audition à l'Assemblée nationale par madame la députée Marion Lenne dans le cadre de ses travaux sur le contrat d'objectifs et de moyens de Campus France

Audition par l'Inspection générale des Affaires culturelles sur une perspective de mise en place d'un dispositif de mobilité dont pourraient bénéficier les professionnels de la culture

**Novembre et décembre**

Participation au groupe de travail *Entreprise et apprentissage* dans le cadre de la concertation nationale pour la réforme de l'apprentissage

**Décembre**

Intervention au Conseil National Éducation Économie pour présenter le volet formation professionnelle du programme Erasmus +

**Janvier 2018**

Audition dans le cadre de la mission de madame la députée Céline Calvez, et de monsieur Régis Marcon, chef étoilé, sur la revalorisation de la voie professionnelle

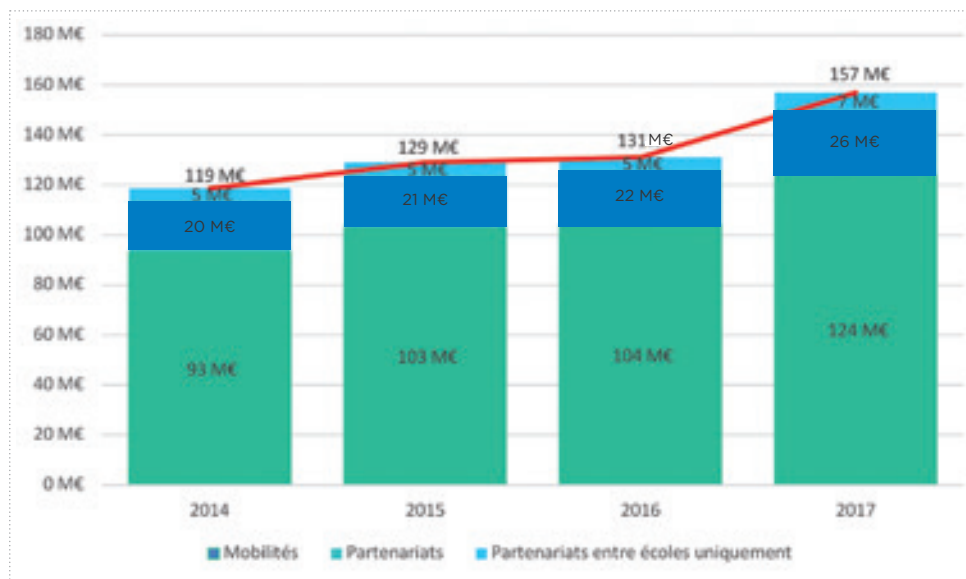


## Bilan des mobilités Erasmus + entre 2014 et 2017

Appel à propositions Action	2014		2015		2016		2017		Total	
	Projets	Financement	Projets	Financement	Projets	Financement	Projets	Financement	Projets	Financement
Mobilité de l'éducation des adultes	14	709 595,18 €	10	744 876,00 €	9	602 365,00 €	21	830 643,00 €	54	2 887 479,18 €
Mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels	313	29 222 564,00 €	315	28 443 995,00 €	289	28 543 377,20 €	317	33 059 027,80 €	1234	119 268 964,00 €
Mobilité de l'enseignement scolaire	201	2 482 125,00 €	148	4 184 595,00 €	127	4 172 319,20 €	142	5 634 376,00 €	618	16 473 415,20 €
Mobilité de l'enseignement supérieur	668	60 796 590,49 €	655	58 804 010,88 €	762	58 740 325,91 €	819	69 748 554,37 €	2904	248 089 481,65 €
Mobilité internationale de crédits			69	10 995 876,00 €	62	11 907 200,00 €	79	14 064 293,00 €	210	37 767 369,00 €
Partenariats de l'éducation des adultes	17	4 191 686,55 €	15	4 186 010,00 €	20	4 979 797,85 €	30	7 249 709,00 €	82	20 607 203,40 €
Partenariats de l'enseignement et de la formation professionnels	30	8 513 017,21 €	31	9 023 840,70 €	30	9 016 706,00 €	35	9 145 062,46 €	126	35 698 626,37 €
Partenariats de l'enseignement scolaire	18	4 635 267,93 €	15	4 011 288,20 €	22	4 812 308,99 €	27	5 641 234,00 €	82	19 100 099,12 €
Partenariats de l'enseignement supérieur	10	3 114 545,50 €	10	3 292 142,00 €	9	3 402 991,00 €	12	4 079 232,50 €	41	13 888 911,00 €
Partenariats entre établissements scolaires uniquement	136	4 913 313,60 €	165	5 312 871,00 €	181	5 020 543,00 €	242	6 785 767,50 €	724	22 032 495,10 €
<b>Total</b>	<b>1407</b>	<b>118 578 785,46 €</b>	<b>1433</b>	<b>128 999 504,78 €</b>	<b>1511</b>	<b>131 197 934,15 €</b>	<b>1724</b>	<b>157 037 899,63 €</b>	<b>6075</b>	<b>535 814 044,02 €</b>

Entre 2014 et 2017, ce sont plus de 6 000 projets avec lesquels l'Agence a contractualisé (plus de 5 000 projets de mobilité, 973 projets de partenariat). Le financement moyen par mobilité sur 2014-2017 (action clé 1) est de 1 188 €.

### Evolution du financement du programme Erasmus + par type de projet



La France, via le programme Erasmus +, a bénéficié d'une progression constante des financements pour la mobilité entre 2014 et 2017. Cette tendance, qui s'accélère en 2017 (+32% par rapport à 2014), continuera jusqu'en 2020. Entre 2014 et 2017, le financement des mobilités a augmenté de 33% et celui pour les partenariats de 30%.

### La couverture territoriale d'Erasmus +

L'Ile-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle Aquitaine sont les trois territoires qui ont le plus bénéficié de financements depuis 2014, tout type de mobilités confondus. Il est à noter que, parmi les porteurs de projets de la région Ile-de-

France, on compte les organismes nationaux qui sont basés en région parisienne et qui perçoivent un montant national de subventions. Celui-ci est ensuite distribué par leurs soins à leurs antennes régionales. D'autres régions affichent également une dynamique encourageante : c'est notamment le cas de l'Occitanie ou des Hauts-de-France.



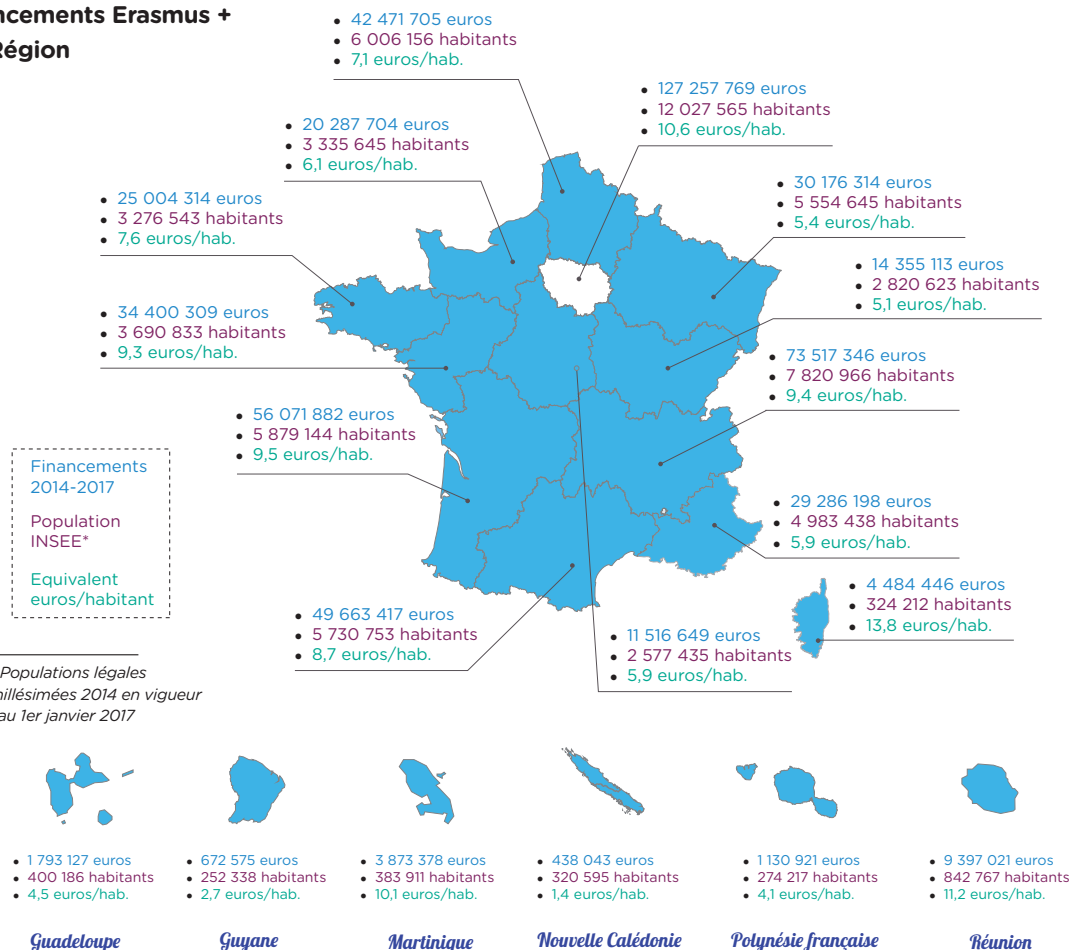


Appel à propositions Région	2014		2015		2016		2017		Total	
	Projets	Financement	Projets	Financement	Projets	Financement	Projets	Financement	Projets	Financement
Ile-de-France	295	31 043 673,62 €	294	28 701 855,88 €	329	31 067 620,20 €	360	36 444 618,89 €	1278	127 257 768,59 €
Auvergne-Rhône-Alpes	199	16 908 555,00 €	193	18 482 668,80 €	185	18 175 043,30 €	219	19 871 078,50 €	796	73 517 345,48 €
Nouvelle-Aquitaine	164	13 313 647,50 €	142	14 108 131,29 €	141	13 959 865,13 €	167	14 490 238,64 €	614	56 071 882,16 €
Occitanie	128	10 146 786,65 €	143	10 870 906,27 €	155	13 625 054,58 €	151	14 960 699,52 €	577	49 663 417,03 €
Hauts-de-France	64	8 534 481,28 €	78	9 134 129,51 €	96	10 623 644,50 €	100	14 169 441,43 €	346	42 471 304,72 €
Pays de la Loire	112	7 558 750,26 €	132	9 199 205,35 €	119	7 989 549,52 €	142	9 652 803,50 €	505	34 400 308,63 €
Grand-Est	90	7 790 672,50 €	84	8 037 165,60 €	89	6 109 113,07 €	96	8 239 362,15 €	359	30 176 313,52 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	64	4 260 419,40 €	84	7 691 229,00 €	80	7 115 342,50 €	109	10 219 217,00 €	337	29 286 197,90 €
Bretagne	95	4 665 980,13 €	95	6 665 104,00 €	86	6 530 796,67 €	99	7 142 443,00 €	375	25 004 313,80 €
Normandie	52	4 823 902,90 €	58	4 801 340,60 €	68	4 902 780,65 €	69	5 759 680,00 €	247	20 287 704,15 €
Bourgogne-Franche-Comté	44	3 138 127,19 €	43	3 482 420,80 €	47	3 256 535,22 €	50	4 478 030,00 €	192	14 355 113,21 €
Centre-Val de Loire	43	2 433 737,64 €	28	2 755 420,00 €	41	2 573 705,00 €	50	3 753 786,00 €	162	11 526 648,64 €
La Réunion	27	1 630 413,66 €	20	2 080 950,27 €	35	2 646 682,00 €	39	3 018 965,00 €	121	9 387 020,93 €
Corse	3	387 286,00 €	7	1 496 764,00 €	3	669 254,00 €	10	1 931 142,00 €	23	4 484 446,00 €
Martinique	14	881 395,85 €	16	741 734,41 €	21	792 645,60 €	26	1 457 582,00 €	77	3 873 377,86 €
Guadeloupe	2	405 705,00 €	8	294 832,00 €	6	496 587,00 €	11	996 003,00 €	27	1 793 127,00 €
Polynésie française	4	206 375,00 €	5	305 005,00 €	3	365 747,00 €	3	173 784,00 €	15	1 130 921,00 €
Guyane	3	69 235,00 €	1	63 846,00 €	4	151 875,00 €	5	387 399,00 €	13	672 575,00 €
Nouvelle-Calédonie	4	199 557,00 €	2	86 736,00 €	2	60 318,00 €	2	91 412,00 €	10	438 043,00 €
Mayotte					1	15 815,20 €			1	15 815,20 €
<b>Total</b>	<b>1487</b>	<b>138 578 705,46 €</b>	<b>1433</b>	<b>128 999 504,78 €</b>	<b>1511</b>	<b>131 197 934,15 €</b>	<b>1724</b>	<b>157 837 899,63 €</b>	<b>6075</b>	<b>525 824 044,02 €</b>

Pour mieux évaluer la dynamique de chaque territoire, les montants des financements sont rapportés au nombre d'habitants. Rapportés aux populations, les financements sont parfois plus importants pour les territoires plus éloignés : le programme Erasmus + prend en effet en compte ce facteur de frein à la mobilité, en attribuant des coûts exceptionnels liés à l'éloignement. Pour ce

qui concerne les territoires de l'Union européenne et plus spécifiquement les Régions françaises ultrapériphériques et Les Territoires d'Outre-mer, la Réunion est le territoire qui a vu ses mobilités (action clé 1) quasiment doubler entre 2014 et 2016 et le développement des projets de partenariats (action clé 2). La Martinique montre également une nette progression depuis 2014.

### Financements Erasmus + par Région





*Résultats 2017*

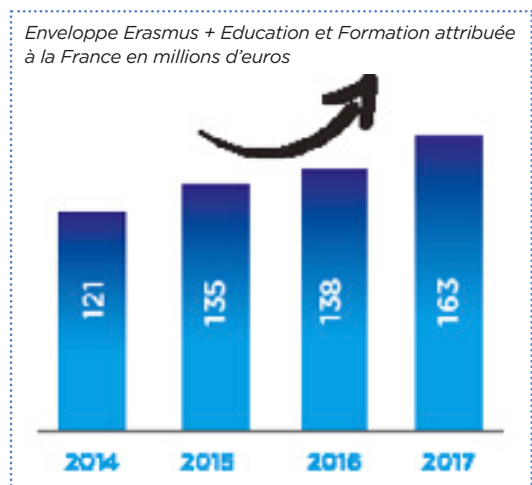




# RÉSULTATS 2017 ERASMUS + EN FRANCE

## 1 CONTEXTE

### Augmentation de l'enveloppe budgétaire Erasmus + Education Formation attribuée à la France

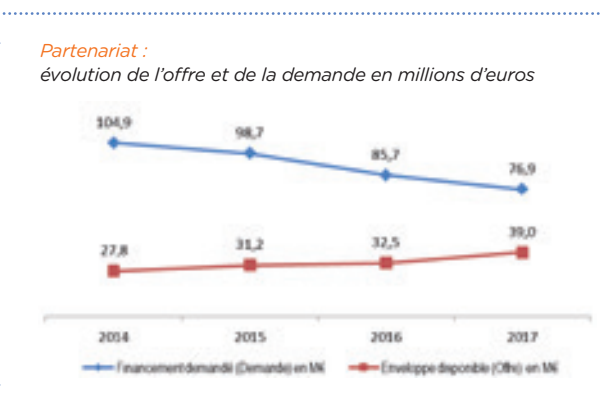
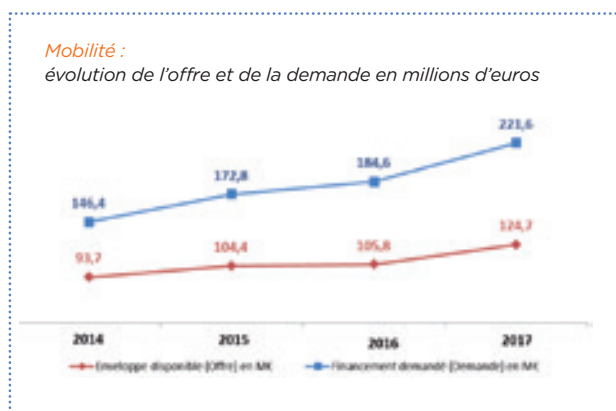


En 2017, le budget d'intervention Erasmus + sur les volets Education et Formation s'élève à 163,7 millions d'euros, soit une augmentation globale de 18% par rapport à 2016. C'est la première année que le programme enregistre une augmentation conséquente de son budget, qui va se confirmer jusqu'en 2020.

L'enveloppe budgétaire attribuée aux projets de mobilité, représente 76% de l'enveloppe globale, soit 124,7 millions d'euros.

L'enveloppe attribuée aux projets de partenariat est de 39 millions d'euros, soit 24% de l'enveloppe globale.

### Evolution de l'offre budgétaire et de la demande financière de 2014 à 2017








La demande financière des projets de mobilité croît progressivement et a enregistré une augmentation de 50% en quatre ans, alors que sur la même période, l'offre budgétaire n'augmente que de 33%.

Pour les partenariats, on observe un ajustement de la demande financière depuis 2014 alors que l'offre budgétaire augmente régulièrement (+ 40% en quatre ans).







## Evolution des enveloppes budgétaires 2016 et 2017 par secteur

Evolution de l'enveloppe budgétaire attribuée à l'Action Clé 1 Mobilité  
(en millions d'€)

ACTION	BUDGET 2016	BUDGET 2017	VARIATION
 Enseignement scolaire	4,2 M€	5,5 M€	+30%
 Formation professionnelle	28 M€	32,6 M€	+16%
 Education des adultes	0,7 M€	0,9 M€	+29%
 Enseignement supérieur	58,9 M€	70 M€	+19%
 Enseignement supérieur mobilité hors Europe	14 M€	15,7 M€	+12%
<b>TOTAL</b>	<b>105,8 M€</b>	<b>124,7 M€</b>	<b>18%</b>



Evolution de l'enveloppe budgétaire attribuée à l'Action Clé 2 Partenariats  
(en millions d'€)

ACTION	BUDGET 2016	BUDGET 2017	VARIATION
 Enseignement scolaire	14,7 M€	18,2 M€	+23%
 Formation professionnelle	9,3 M€	9,3 M€	aucune
 Education des adultes	5 M€	7,3 M€	+46%
 Enseignement supérieur	3,5 M€	4,2 M€	+20%
<b>TOTAL</b>	<b>32,5 M€</b>	<b>39 M€</b>	<b>20%</b>



## Le nombre de candidatures reçues

L'Agence a reçu 1 758 candidatures pour l'Action Clé 1 (mobilité) et 361 pour l'action Clé 2 (Partenariats) sur les quatre secteurs de l'éducation et de la formation, soit un total de **2 119 candidatures en 2017**.





On observe une augmentation de 8% du nombre de candidatures entre 2016 et 2017.

Pour les projets de mobilité, l'augmentation concerne principalement les secteurs de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur.

*Mobilité : nombre de candidatures reçues par secteur*

ACTION	2016	2017
Enseignement scolaire	210	200
Formation professionnelle	433	464
Formation professionnelle (charte)	22	33
Education des adultes	34	30
Enseignement supérieur	802	841
Enseignement supérieur (mobilité internationale)	119	161
Enseignement supérieur (accréditation de consortium)	5	29
<b>TOTAL</b>	<b>1 625</b>	<b>1 758</b>

*Partenariats : nombre de candidatures reçues par secteur*

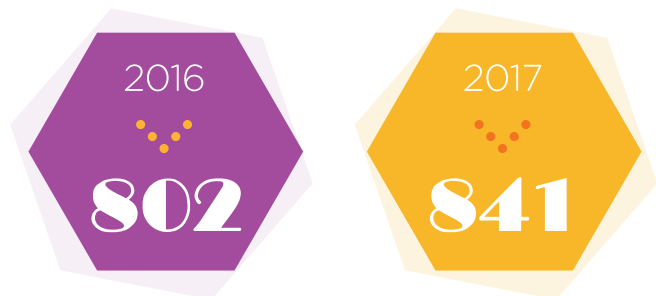
SECTEUR	2016	2017
 Enseignement scolaire	157	182
 Formation professionnelle	78	92
 Education des adultes	65	58
 Enseignement supérieur	65	29
<b>TOTAL</b>	<b>365</b>	<b>361</b>



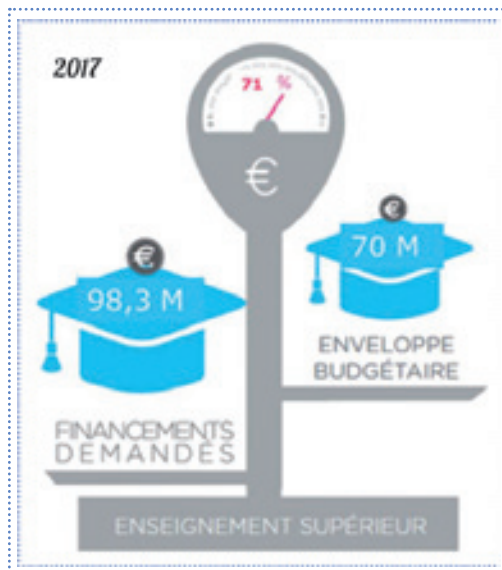
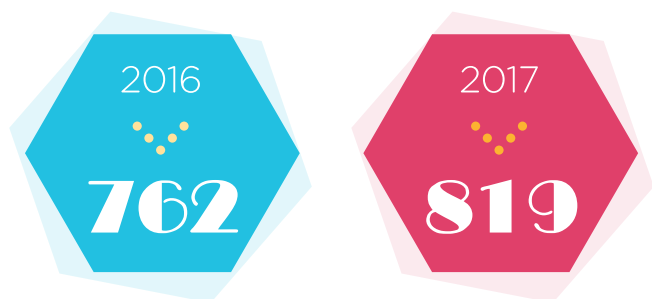
## 2 ACTION CLÉ 1 : LES PROJETS DE MOBILITÉ

/ Secteur de l'enseignement supérieur - Mobilité intra-européenne /

### Nombre de projets reçus :



### Nombre de projets financés :



Mobilités demandées	2016	2017	variation
<b>ETUDIANTS (TOTAL)</b>	54 052	58 924	+9%
Etudiants (études)	34 382	36 830	+7%
Etudiants (stages)	19 700	22 094	+12%
Enseignants, personnels	5 930	6 245	+5%
<b>TOTAL MOBILITES</b>	<b>59 982</b>	<b>65 169</b>	<b>+8%</b>



Mobilités accordées	2016	2017	variation
<b>ETUDIANTS (TOTAL)</b>	38 531	43 745	+13%
Etudiants (études)	26 072	29 028	+11%
Etudiants (stages)	12 459	14 717	+18%
Enseignants, personnels	4 000	4 026	+0,6%
<b>TOTAL MOBILITES</b>	<b>42 531</b>	<b>47 771</b>	<b>+12%</b>

L'augmentation d'environ 20% du budget dédié à la mobilité de l'enseignement supérieur permet de financer davantage de mobilités en 2017.

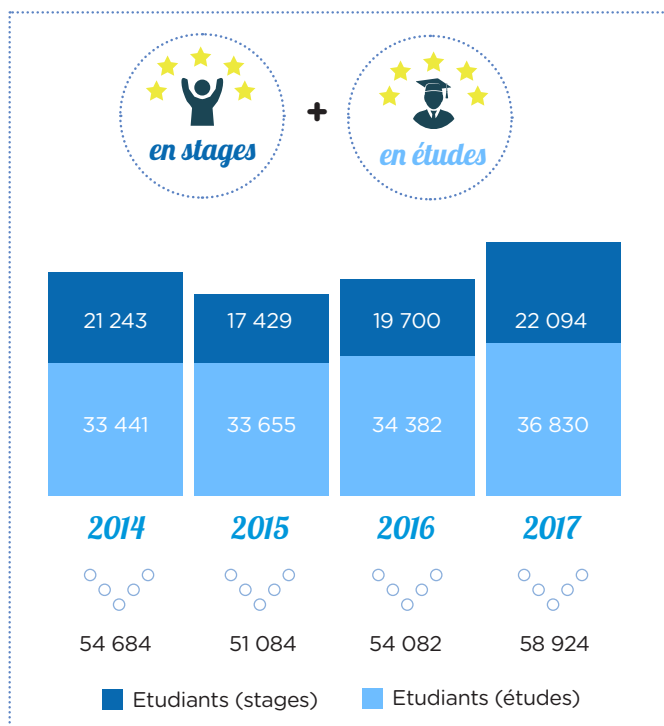




Les tableaux ci-dessous proposent pour les quatre premières années du programme (2014-2017) un récapitulatif de la demande de mobilités pour les étudiants et un récapitulatif des

mobilités accordées. Les mobilités accordées au contrat donnent un aperçu des mobilités qui seront réellement réalisées.

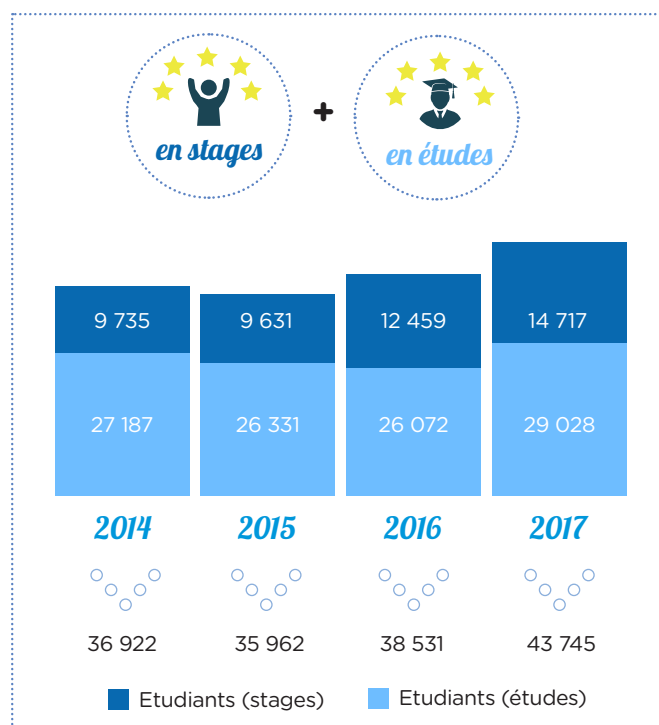
### ▸ Mobilités des étudiants : demandées



Evolution de la demande (2014-2017) des mobilités intra-européennes pour les étudiants de l'enseignement supérieur

### ▸ Mobilités des étudiants : accordées

Evolution des mobilités intra-européennes accordées pour les étudiants de l'enseignement supérieur





## FOCUS

### Secteur de l'enseignement supérieur - Demande d'accréditation pour un consortium

Un consortium permet d'organiser toutes les formes de mobilités : mobilités d'études et de stage pour les étudiants, d'enseignement et de formation pour les personnels de l'enseignement supérieur. La structure coordinatrice doit demander une accréditation, afin que l'agence nationale évalue la capacité financière et opérationnelle du consortium. En parallèle, une candidature « Mobilité de l'enseignement supérieur » et/ou

« Mobilité internationale de crédits » doit également être adressée à l'Agence nationale pour obtenir des financements de bourses.

L'accréditation ayant une durée de trois ans, le renouvellement des accréditations accordées en 2014 explique l'augmentation du nombre de demandes en 2017. Les accréditations obtenues en 2017 seront valables jusqu'en 2020.

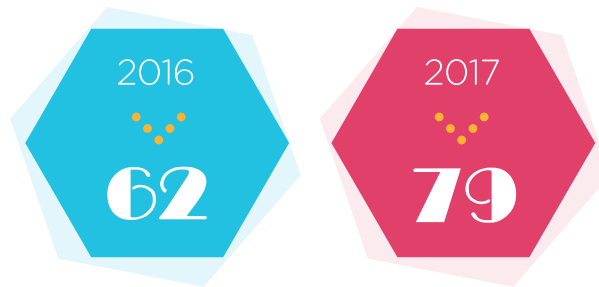
	2014	2015	2016	2017
NOMBRE DE CANDIDATURES REÇUES	26	11	5	29
NOMBRE DE DEMANDES ACCRÉDITÉES	25	10	4	27

### / Secteur de l'enseignement supérieur - Hors Europe /

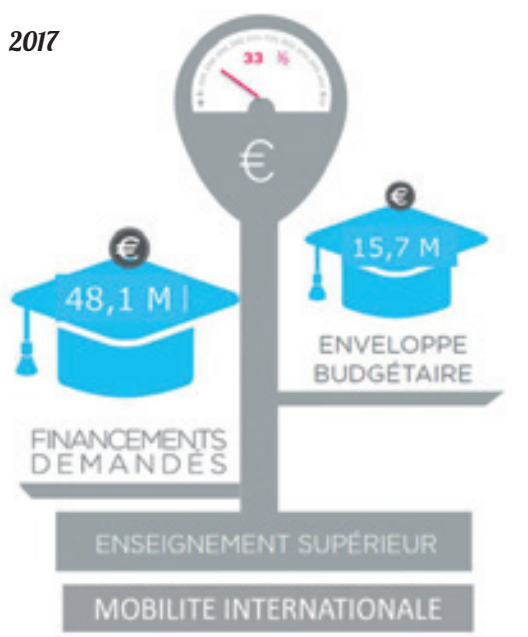
#### ► Nombre de projets reçus :



#### ► Nombre de projets financés :



2017



Avec 161 candidatures reçues, la France se place en première position des pays du programme, devant l'Allemagne qui a reçu 144 candidatures.

Les demandes de financement concernent 79 pays (76 en 2016). La demande financière est supérieure à l'offre pour tous les instruments, sauf pour l'instrument de pré-adhésion (IPA), c'est-à-dire la région des Balkans.



Mobilités demandées	2016	2017	variation
Etudiants (études)	3 834	5 665	48%
Enseignants (Enseignement)	1 853	3 027	63%
Enseignants, personnels (Formation)	933	1 554	66%
<b>TOTAL</b>	<b>6 620</b>	<b>10 246</b>	<b>55%</b>



Mobilités accordées	2016	2017	variation
Etudiants (études)	1 363	1 766	+30%
Enseignants (Enseignement)	699	1 084	+55%
Enseignants, personnels (Formation)	428	587	+37%
<b>TOTAL</b>	<b>2 490</b>	<b>3 437</b>	<b>+38%</b>

La mobilité internationale de crédit rencontre un franc succès auprès des établissements de l'enseignement supérieur. La demande affiche un taux d'augmentation de 55% entre 2016 et 2017.

En 2017, les mobilités des étudiants et des personnels sont quasiment paritaires. Ce sont majoritairement des mobilités entrantes : **2 240 mobilités entrantes et 1 197 mobilités sortantes.**

Les mobilités financées en 2017 concernent 56 pays (54 en 2016).

► **Classement des pays en fonction des mobilités demandées à la candidature et en fonction des mobilités financées**

PAYS	MOBILITÉS DEMANDÉES
TUNISIE	1014
RUSSIE	828
CANADA	759
MAROC	712
UKRAINE*	571
BRÉSIL	339
SERBIE	328
VIETNAM	325
COLOMBIE	312
LIBAN	291
CHINE	282
ETATS-UNIS	256
ISRAËL	241
JAPON	237
GEORGIE	233

PAYS	MOBILITÉS FINANCÉES
TUNISIE	523
RUSSIE	309
SERBIE	303
UKRAINE*	234
GEORGIE	194
MAROC	158
BOSNIE-HERZÉGOVINE	146
KAZAKHSTAN	130
ARMÉNIE	126
LIBAN	96
JAPON	87
CHINE	86
VIETNAM	79
CANADA	70
ALGÉRIE	67

\*Territoires reconnus par le droit international



**FOCUS**

**Secteur de l'enseignement supérieur - Demande de Charte Erasmus +**

L'obtention de la Charte Erasmus + ne relève pas de l'Agence nationale. Les candidatures doivent être soumises électroniquement à l'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture.

Obtenu en 2017, la Charte Erasmus + pour l'Enseignement supérieur est valable jusqu'à l'année universitaire 2020-2021. Le tableau ci-contre présente le nombre de chartes de l'enseignement supérieur demandées et le nombre de chartes acceptées pour la France en 2016 et 2017.

**Le nombre total d'établissements ayant obtenu une charte depuis 2014 s'élève à 1 276.**

► **Nombre de chartes demandées par la France :**



► **Nombre de chartes acceptées par la France :**



## / Les Masters conjoints Erasmus Mundus (projets sélectionnés par l'Agence EACEA\*) /

Les Masters conjoints Erasmus Mundus visent à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur européen en soutenant des formations d'excellence de niveau master et en offrant des bourses aux meilleurs étudiants du monde.

Depuis sa création en 2004, la France est leader européen et conserve son titre en 2017.

Sur les 38 Masters conjoints Erasmus Mundus sélectionnés en 2017, 8 sont coordonnés par la France et 18 impliquent au moins un établissement d'enseignement supérieur français. A cela s'ajoute la participation d'entreprises, de fondations ou de centres de recherche. La majorité des Masters Erasmus Mundus français porte sur les sciences dures et les sciences humaines et sociales.

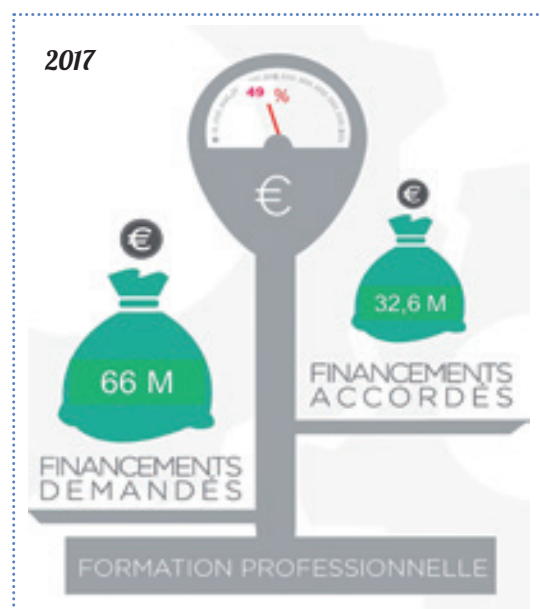
\* Education, Audiovisual and Culture Executive Agency



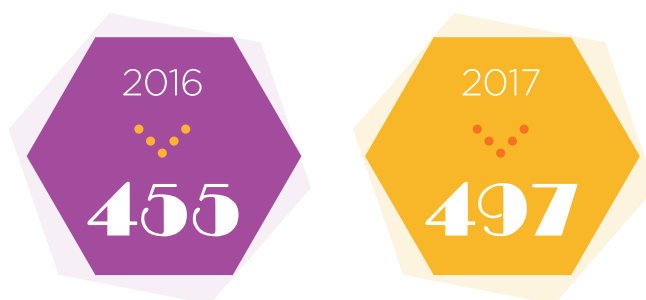
### La liste des Masters conjoints Erasmus Mundus 2017 coordonnés par la France :

- ▶ *EMJMD Image Processing and Computer Vision* (UNIVERSITE DE BORDEAUX)
- ▶ *Chemical Nano-Engineering* (UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE)
- ▶ *Functionalized Advanced Materials & Engineering+* (INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE)
- ▶ *Erasmus Mundus Master Program in Plant Breeding* (INSTITUT POLYTECHNIQUE LASALLE BEAUVAIS - ESITPA)
- ▶ *Philosophies allemandes et françaises contemporaines : enjeux contemporains* (UNIVERSITE DE TOULOUSE II - LE MIRAIL)
- ▶ *Choreomundus - International Master in Dance Knowledge, Practice and Heritage* (UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE)
- ▶ *Crossways in Cultural Narratives* (UNIVERSITE DE PERPIGNAN)
- ▶ *Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie : Histoire, Valorisation, Didactique* (UNIVERSITE PARIS I PANTHEON-SORBONNE)

## / Secteur de l'Enseignement professionnel et de la Formation professionnelle /



### Nombre de projets reçus :





Dans un contexte d'augmentation de l'enveloppe budgétaire, la demande est toujours très forte sur ce secteur. Depuis 2016, les organismes détenteurs de la charte EFP peuvent déposer une candidature simplifiée dont la demande sera automatiquement satisfaite, dans le respect des règles du programme. En 2017, 33 organismes ont déposé une

candidature simplifiée pour une demande de subvention d'environ 8,9 M€. Par conséquent les 464 candidatures restantes, dont la demande financière a représenté 57,1 M€ ont disposé d'une enveloppe budgétaire réduite de 8,9 M€, soit 23,7 M€.

► **Nombre de projets financés :**



Parmi les 317 projets financés, 34 émanent de structures bénéficiant d'une charte EFP (22 en 2016).



**Mobilités de jeunes et de stagiaires de la formation professionnelle financées en 2017**

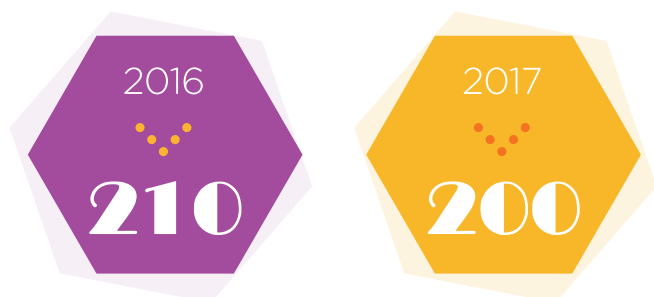
MOBILITÉS DEMANDÉES	2016	2017	VARIATION
Lycéens, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle	27 148	31 970	+18%
Enseignants, formateurs	3 557	3 726	+5%
Accompagnateurs	4 455	5 900	+32%
<b>TOTAL</b>	<b>35 160</b>	<b>41 596</b>	<b>+18%</b>

MOBILITÉS FINANCÉES	2016	2017	VARIATION
Lycéens, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle	14 991	20 338	+35%
Enseignants, formateurs	3 234	1 984	-38%
Accompagnateurs	2 193	3 369	+53%
<b>TOTAL</b>	<b>20 418</b>	<b>25 691</b>	<b>+25%</b>

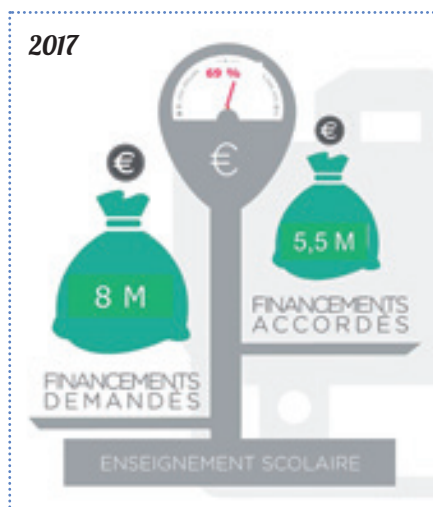


## / Secteur de l'Enseignement scolaire /

### ► Nombre de projets reçus :



La France occupe la 9ème position au niveau européen en termes de candidatures reçues.

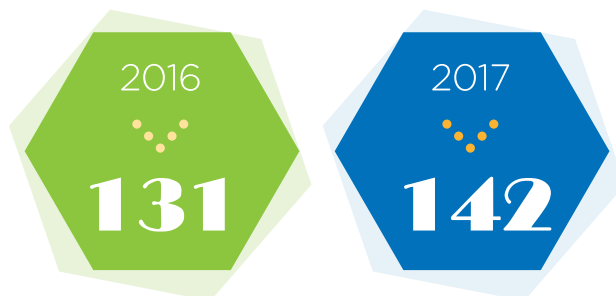


MOBILITÉS DEMANDÉES	2016	2017	VARIATION
Enseignants, personnels	2 933	3 411	+16%

176 projets concernent des candidatures déposées par un établissement scolaire et 24 projets sont portés par des consortia (22 en 2016).

Une douzaine d'académies ont déposé des projets via un groupement d'intérêt public pour une demande financière de 3M€ afin de mettre en œuvre 1 296 mobilités, soit 38% de l'ensemble des mobilités demandées.

### ► Nombre de projets financés :



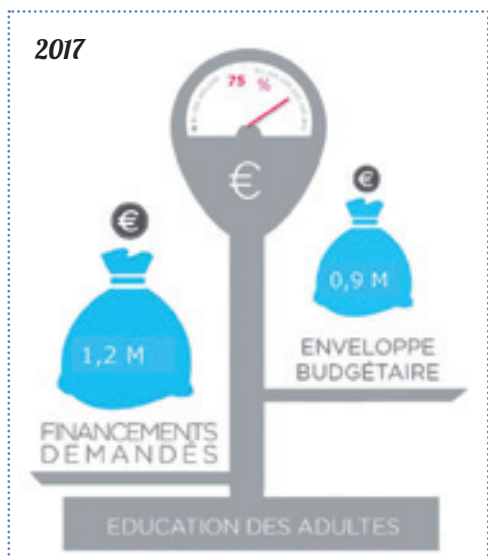
MOBILITÉS FINANCÉES	2016	2017	VARIATION
Enseignants, personnels	1 839	2 526	+37%



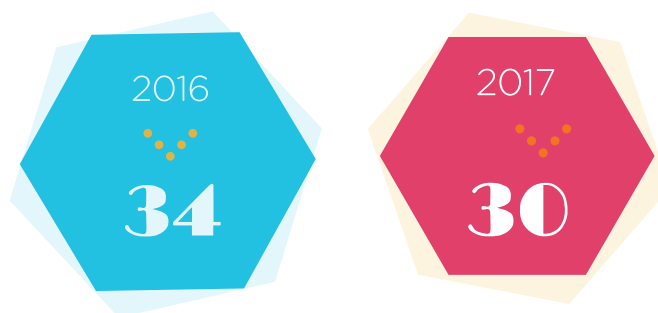
Mobilités financées pour les enseignants en 2017, 57% en formation, 42% en stage d'observation, 1% pour enseigner



**/ Secteur de l'Education des adultes /**



**Nombre de projets reçus :**



Seulement six projets sont portés par des consortia pour une demande de 0,5 M€ et 358 mobilités.







L'augmentation du budget d'environ 30% entre 2016 et 2017 et le nombre moyen de mobilités demandées à la baisse (en moyenne, 28 mobilités demandées /projet en 2016 et 23 en 2017) a permis de sélectionner davantage de projets.

MOBILITÉS DEMANDÉES	2016	2017	VARIATION
Enseignants, personnels de l'Education des adultes	958	699	-27%

MOBILITÉS FINANCÉES DÉCEMBRE (CONTRAT)	2016	2017	VARIATION
Enseignants, personnels de l'Education des adultes	326	463	+42%

### 3 ACTION CLÉ 2 : LES PROJETS DE PARTENARIAT

#### Nombre de candidatures de partenariat reçues par domaine d'éducation et de formation

SECTEUR	2016	2017
Partenariats entre établissements scolaires uniquement	119	138
 Enseignement scolaire	38	44
 Formation professionnelle	78	92
 Education des adultes	65	58
 Enseignement supérieur	65	29
<b>TOTAL</b>	<b>365</b>	<b>361</b>

Le tableau ci-dessous présente le nombre de candidatures reçues par type de partenariats en 2016 et 2017 : d'une part les projets centrés sur l'échange de pratiques et les projets plus ambitieux dédiés au développement de l'innovation. A noter que le secteur de l'enseignement scolaire comporte une variante pour les établissements scolaires. En effet, le partenariat entre

établissements scolaires bénéficie de conditions spécifiques afin de faciliter la gestion du projet. Les autres partenariats du secteur scolaire, entre différents types de structures en lien avec le monde éducatif, sont appelés partenariats scolaires et peuvent être centrés sur les échanges de pratiques ou le développement de l'innovation.

#### Nombre de candidatures reçues en 2016 et 2017 :

PARTENARIATS	2016		2017	
	<i>Echange de pratiques</i>	<i>Innovation</i>	<i>Echange de pratiques</i>	<i>Innovation</i>
<i>Objectif principal du partenariat</i>				
<b>Etablissements scolaires</b>	119	n/a	138	n/a
<b>Enseignement scolaire</b>	13	25	15	29
<b>Formation professionnelle</b>	12	66	16	76
<b>Enseignement supérieur</b>	n/a	65	n/a	29
<b>Education des adultes</b>	7	58	13	45
<b>TOTAL</b>	<b>151</b>	<b>214</b>	<b>182</b>	<b>179</b>





## Résultats de la sélection 2016 et 2017

PARTENARIATS		2016		2017	
Objectif principal du partenariat	Echange de pratiques	Innovation	Echange de pratiques	Innovation	
<b>Etablissements scolaires</b>	<b>188*</b>	<b>n/a</b>	<b>253*</b>	<b>n/a</b>	
<b>Enseignement scolaire</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	
<b>Formation professionnelle</b>	<b>5</b>	<b>25</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	
<b>Enseignement supérieur</b>	<b>n/a</b>	<b>9</b>	<b>n/a</b>	<b>12</b>	
<b>Education des adultes</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>22</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>209</b>	<b>60</b>	<b>288</b>	<b>69</b>	

\* Nombre de projets coordonnés par la FR sélectionnés en 2016 : 82, auxquels s'ajoutent les 106 partenaires FR ( 82 + 106 = 188 )

\* Nombre de projets coordonnés par la FR sélectionnés en 2017 : 112, auxquels s'ajoutent les 141 partenaires FR ( 112 + 141 = 253 )

### Résultats des partenariats entre établissements scolaires

Pour les partenariats scolaires, l'Agence sélectionne dans un premier temps les projets coordonnés par un établissement français, soit 112 projets financés. L'Agence finance également tous les partenaires français dont le projet est coordonné par d'autres pays en Europe, soit 141 projets. Au total, l'Agence finance 253 établissements français en projet de partenariat scolaire.

Le nombre total d'établissements scolaires financés pour un partenariat est en augmentation constante depuis 2015 (175 établissements financés en 2015).

Partenariats entre établissements scolaires	2016	2017
 Projets coordonnés par un établissement français	82	112
 Partenaires français dans des projets coordonnés par d'autres pays	106	141
<b>Total d'établissements français financés</b>	<b>188</b>	<b>253</b>





## LES PROJETS DE PARTENARIAT PAR SECTEURS

### ► Enveloppe budgétaire disponible



18,2 M€

Enseignement scolaire



**76 %**  
des projets  
sélectionnés



dont :  
**82 %**  
des projets échange de  
pratiques sélectionnés

**45 %**  
des projets innovation  
sélectionnés



9,3 M€

Formation professionnelle



**38 %**  
des projets  
sélectionnés



dont :  
**81 %**  
des projets échange de  
pratiques sélectionnés

**29 %**  
des projets innovation  
sélectionnés



4,2 M€

Enseignement supérieur



**41 %**  
des projets d'innovation  
sélectionnés (pas de projet  
d'échange de pratiques)



7,3 M€

Education des adultes



**52 %**  
des projets  
sélectionnés



dont :  
**62 %**  
des projets échange de  
pratiques sélectionnés

**49 %**  
des projets innovation  
sélectionnés

Echange de pratiques



**des projets de qualité sont financés.**  
**Les projets de qualité sont ceux qui  
obtiennent une note ≥ 60 points/100**




Suite à une hausse du budget de 40% pour les échanges scolaires Erasmus +, l'Agence a mis en place une campagne de communication auprès des professionnels de l'éducation.

Cette campagne s'est appuyée sur :

- 1 - une affiche (diffusion par les DAREIC et le magazine *Acteurs de la vie scolaire*) ;
  - un dépliant d'information envoyé aux directeurs d'établissements scolaires ;
  - une vidéo de présentation sur la chaîne Youtube.
- 2 un courriel d'information envoyé à l'ensemble des établissements français de la maternelle aux lycée ainsi qu'aux DAREIC et aux développeurs Erasmus +.
- 3 - des articles publiés dans l'*AEF*, *VousNousIls*, *Acteurs de la Vie Scolaire*, *Parenthèse*.
  - des publicités dans la presse (*Télérama* et *Le Monde*).
- 4 - une visibilité accrue sur le site Penelope + et sur le site [www.agence-erasmus.fr](http://www.agence-erasmus.fr) ;
  - une opération *webmarketing* sur les réseaux sociaux.



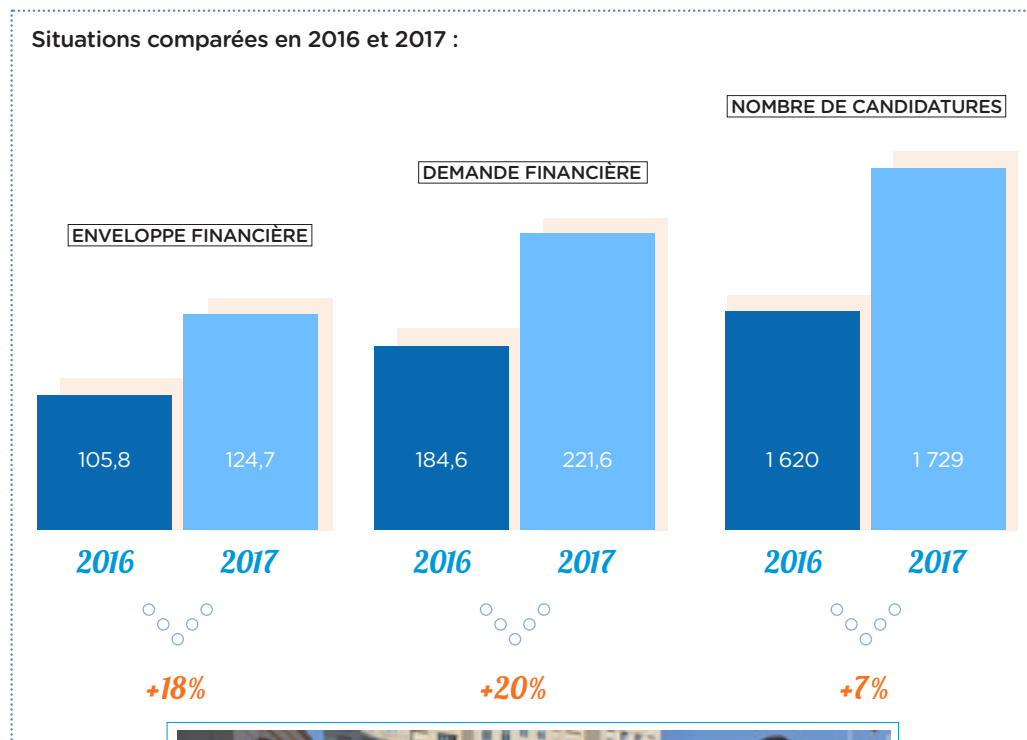
Publicité sponsorisée sur Facebook et Instagram auprès des professionnels du 7 au 18 décembre 2017.

 Cible / professionnels : enseignants / directeurs / écoles



## 4 DES ENVELOPPES FINANCIÈRES CONTRAINTES

### / Projets de mobilité /



En 2017, l'Agence enregistre une augmentation de 20% de la demande financière des projets de mobilité tous secteurs confondus par rapport à 2016.

Malgré une hausse de l'enveloppe budgétaire pratiquement équivalente à cette augmentation (18%), **49 millions d'euros font défaut en 2017** pour permettre à des universités, des écoles, des lycées, des associations, des centres de formation d'apprentis de mettre en œuvre leur projet alors même que celui-ci présente toutes les caractéristiques de succès à l'évaluation. Pour les projets de mobilité, les secteurs de **l'enseignement supérieur** et de la **formation professionnelle** sont particulièrement contraints. Il manque 28,3 millions d'euros pour financer

plus de 18 000 mobilités supplémentaires de **l'enseignement supérieur** et 17,9 millions d'euros pour 10 500 mobilités supplémentaires de la **formation professionnelle** dont la qualité est garantie.

Seules les mobilités du secteur de l'éducation des adultes a disposé cette année d'une enveloppe suffisante pour financer tous les projets de qualité .





Financement manquant pour tous les projets de mobilité de qualité en 2017	Enveloppe disponible en 2017	Nombre de projets financés 2017 Nombre de mobilités financées 2017	Financement manquant
<b>Mobilité enseignement scolaire</b>	5,5 M€	127 2 454	56 projets, représentant 0,9 M€ et 364 mobilités
<b>Mobilité formation professionnelle</b>	32,6 M€	289 22 091	169 projets, représentant 17,9 M€ et 10 476 mobilités*
<b>Mobilité enseignement supérieur intra européenne</b>	70 M€	835 47 795	28,3 M€ représentant et 18 024 mobilités**
<b>Mobilité éducation des adultes</b>	0,9 M€	21 463	aucun projet

\*Dont 8 900 apprenants

\*\* Dont 8 279 mobilités d'étude, 7 470 mobilités de stage et 2 275 mobilités de personnels



### / Projets de partenariat /

L'enveloppe budgétaire attribuée à la France pour les projets de partenariat s'élève à 39 M€ en 2017, soit une augmentation de 20% par rapport à 2016.

Les projets de partenariat regroupent des **partenariats** d'échange de pratiques et des partenariats plus ambitieux de **développement de l'innovation**. Ces partenariats rassemblent des

établissements de différents pays autour d'une thématique de travail commune. L'Agence finance les projets coordonnés par les établissements français.

Ce sont surtout les projets dédiés à l'innovation qui pâtissent d'un manque de financement, comme le présente le tableau ci-après :

Financement manquant pour tous les projets de Partenariat Innovation de qualité en 2017	Enveloppe allouée en 2017	Nombre de projets coordonnés par FR financés 2017	Financement manquant
<b>Partenariats enseignement scolaire</b>	18,2 M€	139	11 projets, pour 3,3 M€
<b>Partenariats formation professionnelle</b>	9,3 M€	35	40 projets, pour 12,3 M€
<b>Partenariats enseignement supérieur</b>	4,2 M€	12	11 projets, pour 3,8 M€
<b>Partenariats éducation des adultes</b>	7,3 M€	30	20 projets, pour 5,6 M€

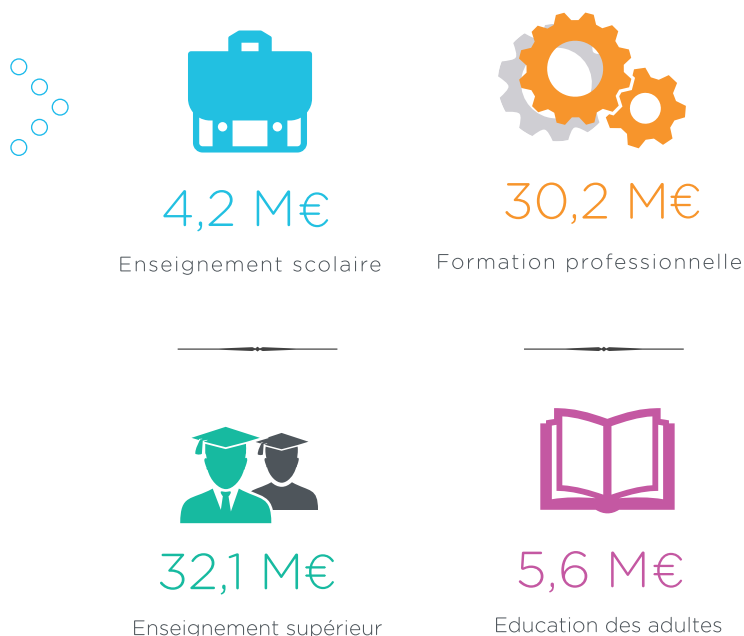


**25 millions d'euros font défaut en 2017** pour permettre à des universités, des écoles, des lycées, des associations, des collectivités, des centres de formation de mettre en œuvre un projet de partenariat d'innovation alors même que celui-ci présente toutes les caractéristiques de succès.

L'Agence n'a donc pas pu financer 82 projets de partenariat de qualité sur les quatre secteurs de l'éducation et de la formation par manque de financement.



► **Le budget supplémentaire nécessaire pour financer des projets de qualité (mobilités et partenariats) par secteurs éducatifs en 2017 :**



## 5 ACTION CLÉ 3 : LES PROJETS DE SOUTIEN À LA RÉFORME DES POLITIQUES PUBLIQUES (projets sélectionnés par l'EACEA\*)

### / Alliances de la connaissance /

En 2017, le nombre de projets déposés par des porteurs français et directement financés par l'UE est en augmentation, avec 22 projets contre 16 en 2016. Cependant un seul projet avec des partenaires français a été retenu :

- ▶ *Alliance de la connaissance dans le transport aérien* : Institut Mines Telecom et Université de Strasbourg

Afin de sensibiliser les acteurs de l'enseignement supérieur et les entreprises aux possibilités offertes par les alliances de la connaissance, une session de formation spéciale a été co-organisée en décembre 2017, rassemblant près de 60 universités, grandes écoles et entreprises.

### / Alliances sectorielles pour les compétences /

En 2017, l'appel à candidatures de l'EACEA, a permis de sélectionner près de 14 alliances au niveau européen. Cette année quatre projets incluent des partenaires français :

- ▶ *Formation pour les énergies renouvelables dans le secteur agricole* : CRA de Bretagne, Tecsol
- ▶ *Qualité des qualifications professionnelles dans le secteur des industries du bois* : CCI italienne de Lyon, Interprofessionnelle Rhônes-Alpes
- ▶ *Compétences en 2030 pour les industries du textile* : OPCALIA
- ▶ *Nouvelle alliance pour l'industrie du tourisme* : Eurogites



\*Agence exécutive Education Audiovisuel et Culture



### / Les projets de renforcement des capacités /

Ces projets de coopération soutiennent la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires du voisinage de l'est et du sud de l'Europe, des Balkans occidentaux, de l'Asie Centrale, de la Russie, de l'Asie, de l'Amérique latine, de la zone Iran, Iraq, Yémen et des pays de la zone Afrique-Caraïbe-Pacifique.

Les résultats de l'appel d'offres 2017 montrent que sur **863 projets déposés, 149 ont été sélectionnés**. Parmi les projets retenus, neuf sont coordonnés par la France et 38 impliquent au moins un établissement d'enseignement supérieur français.

Les établissements français collaborent activement avec les pays de l'Asie en tant que coordinateurs et partenaires (10 projets sur 45 impliquent au moins un établissement français dont cinq en coordination) et avec les pays du sud de la Méditerranée en tant que partenaires (12 projets sur 37 impliquent au moins un établissement d'enseignement supérieur français).



► **Liste des projets impliquant des établissements français coordinateurs :**

**Afrique, Caraïbes et Pacifique**

► *Development of the internationalization of PhD studies in South-Africa* coordonné par l'Université de Montpellier

► *Mise en œuvre des standards européens au bénéfice des formations d'ingénieurs au Cameroun*, coordonné par l'Université de Technologie de Troyes

**Asie**

► *Optimizing research and doctoral programs in banking and finance in Indonesian universities*, coordonné par l'Université de Limoges

► *Learning to investigate by field experiment for southeast asian emerging diseases*, coordonné par l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6

► *Appuis pédagogiques à des formations agraires et agroalimentaires en Mongolie*, coordonné par l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

► *Strengthen the production, management and outreach capacities of research in the field of water and natural resources in south-east asia*, coordonné par l'Université de Nantes

► *Improving engineers' employability with multi-competencies, knowledge and opportunities*, coordonné par l'Université de Montpellier

**Balkans**

► *Master in european innovations for a sustainable management of albanian territories, rural areas and agriculture : instruments, policies, strategies*, coordonné par le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes - Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

**Pays du sud de la méditerranée**

► *E-learning innovative engineering solutions*, coordonné par l'Université de Limoges

**/ EPALE / Plateforme électronique pour l'Education et la Formation des adultes en Europe\***



\*Electronic Platform for Adult Learning in Europe

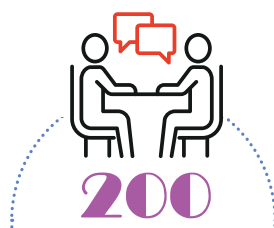
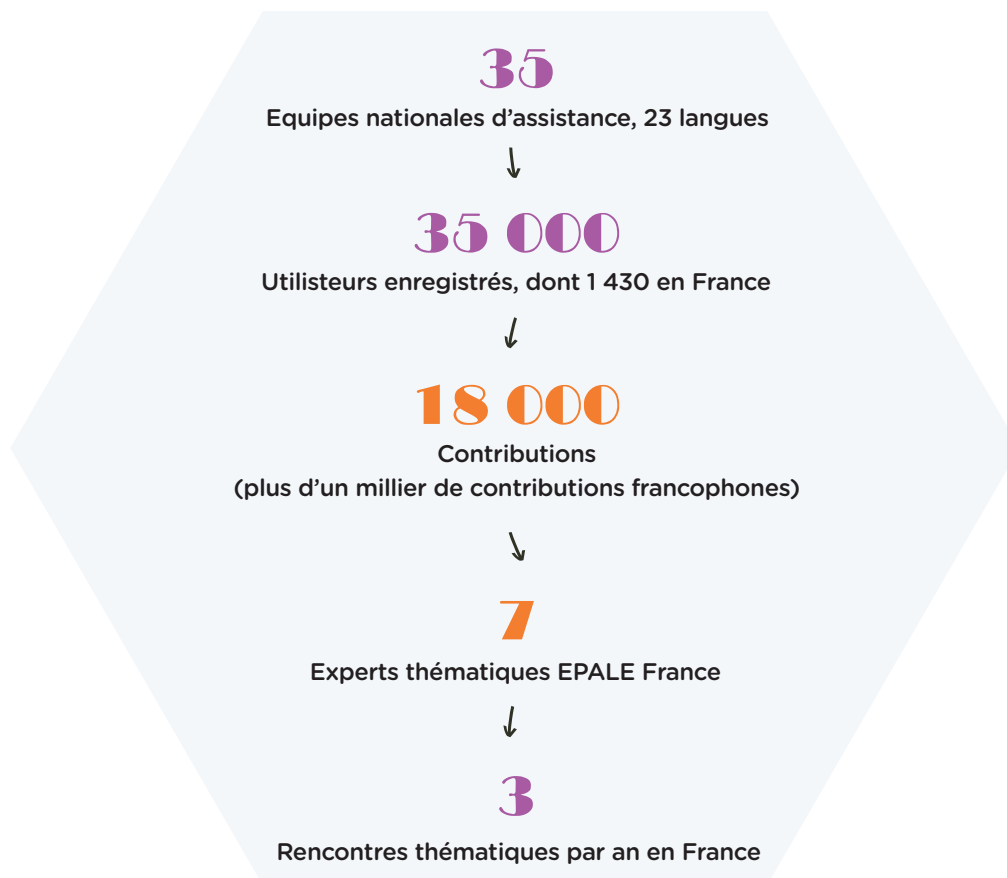
Lancée en 2014 par l'Union européenne, la plateforme EPALE permet à des professionnels de l'éducation et de la formation des adultes de partager des ressources (blogs, actualités, événements, articles) et d'échanger autour de pratiques communes pour construire des projets européens.



**879 000 euros**

**Budget pour la France 2017-2018**





200 participants ont pu échanger, témoigner, confronter leurs pratiques lors des rencontres thématiques



## / AEFA / Agenda européen renouvelé dans le domaine de l'Education et de la Formation des adultes

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 28 novembre 2011, une résolution sur un agenda européen renouvelé. Elle met l'accent sur le rôle de l'éducation des adultes pour faire face aux défis de la gestion des carrières et des compétences, de la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté des personnes plus âgées. Elle s'appuie notamment sur l'acquisition de compétences fondamentales par les adultes les moins qualifiés grâce à des dispositifs de type « seconde chance », et sur la possibilité d'acquérir un niveau supérieur de qualification.

En 2017, le cycle de travaux entamé en 2014 s'est finalisé par :

- ▶ la Conférence européenne *outiller les acteurs européens de la formation des adultes* qui a rassemblé 150 participants de cinq pays pour échanger sur les enjeux de l'accompagnement des adultes, en présence de la Commission européenne, du ministère du Travail, de France Stratégie, de l'Agence et des équipes EPALE ;
- ▶ La réalisation d'un module pour accompagner les conseillers en entreprise sur la détection de l'illettrisme ([www.anlci-elearning.com](http://www.anlci-elearning.com)) ;
- ▶ L'Agence a été auditionnée par le CNEFOP et France Stratégie pour témoigner sur le référentiel et les expérimentations de terrain sur les compétences transversales. L'utilisation du *Guide sur les Compétences transversales* s'étend à de nombreux secteurs et acteurs publics et privés. Cinq vidéos sur les expérimentations de terrain apportent un regard concret sur l'utilisation des méthodologies proposées.



**428 000 euros**  
Budget pour la France 2016-2017



## / Europass / Euroguidance

En vue de la préparation de la nouvelle Décision Europass attendue pour le printemps 2018, l'année 2017 a été une année de concertation, d'analyse et de réflexion entre les différents acteurs nationaux des dispositifs Europass, Euroguidance et du Cadre Européen des Certifications. Les comités de pilotage ont permis une coopération et une dynamique de travail inter-réseaux renforcée qui ont abouti à une réponse coordonnée à l'appel à propositions de la Commission européenne (DG Emploi *Policy Network 2018/2020*).

L'Agence, qui est Centre national Europass et Centre national Euroguidance incluant ses partenaires historiques nationaux (ONISEP, Centre Inffo et les Carif-Oref), coordonnera également le point de coordination national du CEC (Cadre Européen des Certifications) porté par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) au sein d'une convention unique pour mettre en œuvre le



nouvel Europass. Cela se traduira notamment par une nouvelle plateforme tournée entièrement vers le développement d'une approche éducative par les compétences.

L'Agence mène annuellement des enquêtes nationales sur les différents documents du portefeuille de compétences Europass. Elle dispose de données qualitatives et quantitatives sur l'évolution et l'appropriation des documents Europass par les citoyens et les établissements d'enseignement et d'éducation.

Quatre études ont été réalisées :

- ▶ deux sur l'Europass Mobilité auprès des cibles « établissements prescripteurs » et « bénéficiaires » ;
- ▶ une sur le Supplément au Diplôme auprès d'établissements d'enseignement supérieur ;
- ▶ une sur le Supplément au Certificat en invitant directement les internautes à répondre à un questionnaire en ligne sur le site de la CNCP.



**Budget pour la France en 2017**



**521 068**

**CV renseignés en français  
(+13,5% par rapport à 2016)**



**16 665**

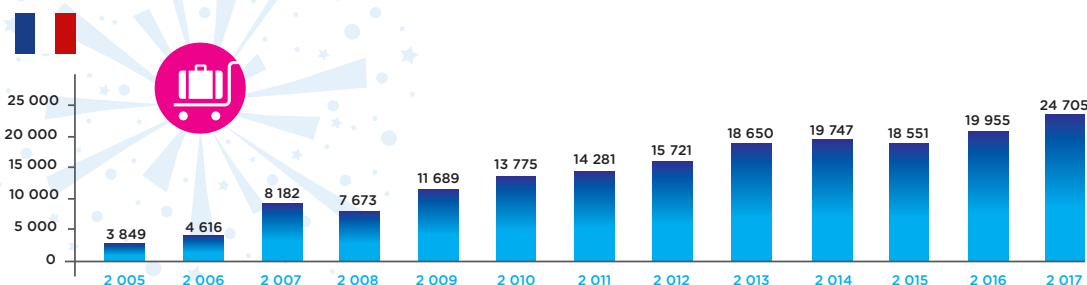
**Passeport des langues**



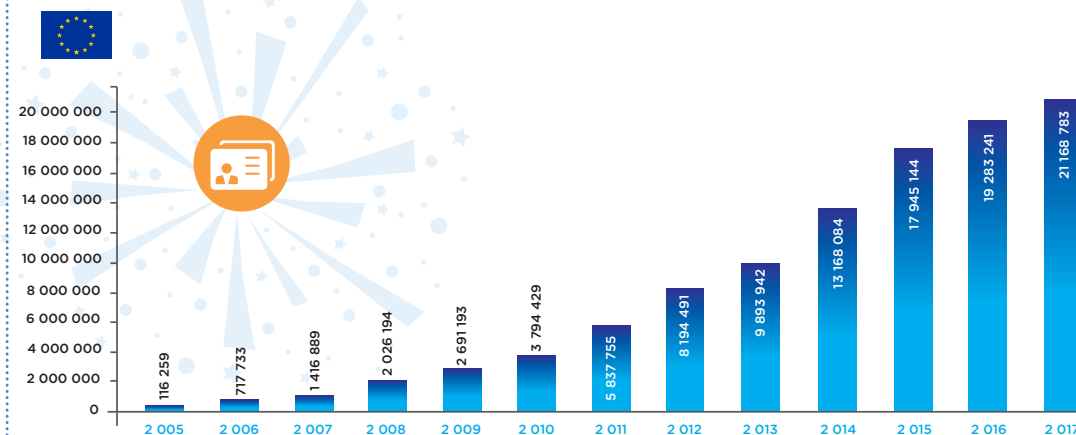
**24 705**

**Europass Mobilité  
(+26,5% par rapport à 2016)**

• ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EUROPASS MOBILITÉ DÉLIVRÉS PAR LA FRANCE DEPUIS 2005



• ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CV EUROPASS COMPLÉTÉS SUR LE PORTAIL EUROPÉEN DEPUIS 2005





## / ECVET / Le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels



# 98 000 euros

Budget pour la France en 2017



\*European Credit system for Vocational Education and Training

**7** Experts nationaux

**18** projets accompagnés

## 6 LES ACTIVITÉS JEAN MONNET (Agence EACEA)

Les activités Jean Monnet visent à promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur l'Union européenne dans le monde entier. Il vise également à encourager les liens entre le monde académique et les décideurs politiques afin de renforcer la gouvernance des politiques européennes.

En 2017, sur les 228 projets sélectionnés par l'EACEA huit sont portés par la France contre cinq en 2016 :

**Modules** (mise en œuvre de programmes pédagogiques courts sur l'intégration européenne) :

► *monde interdisciplinaire : l'Europe en crise dans la mondialisation*

**Chaire** (financement de postes d'enseignement) :

► *Guerre et Europe : défense, sécurité, patrimoines, mémoires et culture* (Université de Cergy Pontoise)

► *Télos, Ethos, Nomos de l'Europe / TEN-Europa* (Université de Nantes)

► *Chaire de sociologie de l'administration et des politiques européennes* (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

► *Frontières et intégration européenne : approches géopolitique et pluridisciplinaire* (Université d'Artois)

- *Démocratie et intégration dans une Europe en crise* (Université Lyon 3 Jean Moulin)
- *Droit européen de la santé et des produits de santé* (Université Toulouse 1 Capitole)

**Centre d'excellence** (structures pluridisciplinaires qui rassemblent des ressources humaines et documentaires spécialisées dans l'étude et la recherche sur l'intégration européenne) :

- *Centre d'excellence Europe Capitole* (Université Toulouse 1 Capitole).



*Exemple de projets*

## Un apprentissage de la traduction en conditions professionnelles

### LE PROJET



#### TITRE PROJET

Optimising translator training through collaborative technical translation (OTCT)



#### NATURE DU PROJET :

projet de partenariat de l'enseignement supérieur



#### NOM DU PORTEUR DE PROJET :

Université Rennes II



#### DURÉE DU PROJET :

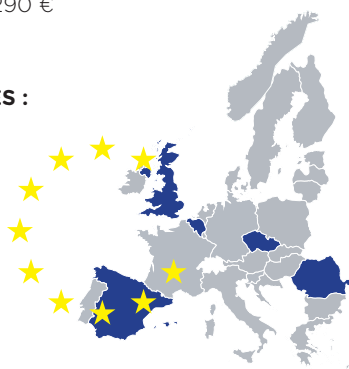
28 mois (septembre 2014 - décembre 2018)



#### SUBVENTIONS EUROPÉENNES :

157 290 €

#### PARTENAIRES :



- **Belgique** (Université Catholique de Louvain ; Haute École Léonard de Vinci)
- **Espagne** (Université Pablo de Olavide)
- **Malte** (Université de Malte)
- **République tchèque** (Univerzita Karlova)
- **Roumanie** (Centre scolaire «Velenje»)
- **Royaume-Uni** (Swansea University)

### Améliorer l'employabilité des jeunes traducteurs

L'intégration de pratiques professionnelles dans les cursus de traduction est un atout pour améliorer l'employabilité des jeunes diplômés. C'est ce qui ressort d'une enquête menée auprès d'établissements, de professionnels et d'étudiants par OPTIMALE, un réseau académique Erasmus + rassemblant 70 partenaires de 32 pays européens. À cet égard, l'organisation de sessions intensives de traduction technique permet aux étudiants de reproduire le fonctionnement d'une véritable agence de traduction. Constatant la popularité de cette pratique utilisée dans le cadre de ses cursus de traduction, l'Université Rennes II s'est associée à d'autres établissements d'enseignement supérieur pour lui donner une résonance européenne.



### Un million de mots traduits

Pendant la durée du projet, quatre sessions TRADUTECH d'une durée de cinq jours ont été mises en place. Répartis par équipes de 8 à 12, les étudiants ont traduit des documents pour des clients fictifs, soit plus d'un million de mots au total dans 16 langues différentes, et ont bénéficié du retour de professionnels. En tout, ils sont 675 jeunes (de niveau licence 3 à master 2) à y avoir participé ensemble... Mais à distance ! En effet, la grande innovation du projet OTCT est l'introduction des nouvelles technologies dans la pratique des sessions intensives de traduction : plateforme collaborative, outils de communication virtuelle, logiciel de traduction... Des mobilités d'étudiants et de professeurs ont aussi été organisées pour permettre de vraies rencontres de terrain.

Parmi les autres réalisations, citons également la tenue de deux sessions de formation en présentiel pour des formateurs ainsi que la réalisation d'un manuel d'utilisation à destination des établissements qui souhaiteraient implémenter TRADUTECH dans leurs cursus.



## TRADUTECH se pérennise

92% des jeunes ayant participé à l'une des sessions TRADUTECH jugent que l'expérience leur sera bénéfique pour la suite de leurs études et de leur carrière. De leur côté, les universités de Rennes II, Louvain et Cluj ont pérennisé le dispositif en proposant une session par semestre au profit chacune d'une cinquantaine d'étudiants. D'autres universités, extérieures au partenariat, telles que celle de Turku, en Finlande, vont prochainement organiser leur propre session TRADUTECH.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

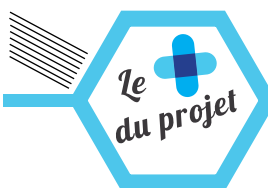
L'Europe rassemble à elle seule plus de la moitié des prestataires linguistiques du monde, soit 54% des parts de marché, loin devant l'Amérique du Nord (35%).

*Source :  
« The Language Services Market : 2016 »,  
Common Sense Advisory*



**Katell Morin-Hernandez, maître de conférence, responsable du master Traduction à l'Université Rennes II et coordinatrice du projet :**

Le projet OTCT a été très bien accueilli car il a permis la prise de conscience d'une lacune en ce qui concerne la formation à la traduction technique. Aujourd'hui, les sessions intensives rentrent dans le paysage et se généralisent progressivement. L'Université Rennes II appartient au réseau EMT (European Master's in Translation) par le biais duquel elle peut communiquer autour de la mise en œuvre des sessions TRADUTECH et de leurs résultats. Mais nous sommes également approchés par des établissements appartenant à d'autres réseaux, notamment par une université néerlandaise.



**POUR ALLER + LOIN :** [www.otct-project.eu/fr/](http://www.otct-project.eu/fr/)



### BONNE DIFFUSION

Diffusion large des productions du projet

## Un *Serious Game* pour les étudiants en physiothérapie

### LE PROJET



croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



#### TITRE PROJET

Physiotherapy E-Training Re-habilitation (PETRHA)



#### NATURE DU PROJET :

projet de partenariat de l'enseignement supérieur



#### NOM DU PORTEUR DE PROJET :

Institut régional de formations sanitaires et sociales : soins infirmiers et mas-so-kinésithérapie (IRFSS Aquitaine)



#### DURÉE DU PROJET :

26 mois (septembre 2015 - octobre 2017)



#### SUBVENTIONS EUROPÉENNES :

298 720 €

#### PARTENAIRES :



- Espagne (Université publique de Navarre)
- France (mairie de Bègles ; Groupe Interaction)
- Portugal (Institut polytechnique de Porto)

### Simuler pour mieux former

En plus des enseignements théoriques, les cursus de physiothérapie (terme européen pour désigner la kinésithérapie) comprennent une large part de formation pratique réalisée au sein d'hôpitaux, de centres de rééducation ou de cabinets libéraux. Dans ce cadre, les étudiants observent et posent un diagnostic clinique auprès de véritables patients. Néanmoins, il leur est impossible de se confronter à toutes les situations cliniques durant leur formation. C'est la raison pour laquelle trois établissements d'enseignement (français, espagnol et portugais) se sont associés à une collectivité territoriale (la commune de Bègles) et à une entreprise informatique pour créer le premier *Serious Game* européen destiné aux étudiants en physiothérapie.



### Patients virtuels, pathologies réelles

PETRHA est un logiciel qui rassemble des patients virtuels (le choix a été fait, pour l'heure, de ne proposer que des patients âgés) ainsi que des informations à leur sujet (caractéristiques, lieu de vie, symptômes, antécédents médicaux, prescriptions...). Pour chacun d'eux, l'utilisateur doit mener une investigation (entretien, examen clinique), poser un diagnostic et attribuer des objectifs en vue d'une rééducation. Ses choix sont ensuite évalués.

Les cas ont été élaborés à partir de personnes réelles, à la suite d'un travail commun mené avec des aides à domicile travaillant au centre communal d'action sociale de Bègles (CCAS). En complément, un livret d'étude de la population âgée a été réalisé, ainsi qu'un MOOC (Massive Online Open Course) destiné à aider les enseignants et les étudiants utilisateurs.



## PetrhaCup, Coupe d'Europe d'e-physiothérapie ?

En accès libre, les réalisations sont disponibles pour tous les établissements proposant des formations en physiothérapie et une démo à leur intention est en ligne sur le site du projet. Les universités et les écoles ont aussi la possibilité d'ajouter des cas cliniques virtuels et cette fonctionnalité a déjà été utilisée.

Pour faire connaître le projet, les partenaires ont fait le choix d'organiser un événement original en octobre 2017 : la PETHRA Cup, une compétition virtuelle opposant des étudiants en physiothérapie sur le *Serious Game*. En tout, 54 jeunes et 20 enseignants de 11 nationalités y ont participé. Il est envisagé d'en organiser une nouvelle édition chaque année dans un pays européen différent.



**» Sophie Alex-Bacquer, chargée de mission communication et international à la Croix-Rouge Française et coordinatrice du projet :**

Grâce à la manière dont a été conçue son arborescence, notre outil va pouvoir s'enrichir indéfiniment. S'il ne rassemble pour l'instant que des patients virtuels âgés, il sera possible d'introduire de nouveaux cas qui concerneront d'autres populations : des sportifs, des enfants... Pour assurer cet enrichissement, les partenaires du projet Petrha envisagent le dépôt d'un nouveau projet européen associant des structures supplémentaires. Par ailleurs, le travail mené avec les aides à domicile du centre communal d'action sociale de Bègles a donné envie à l'IRFSS Aquitaine d'initier le projet Erasmus + At home. Celui-ci a débuté en septembre 2017 et associe les deux universités partenaires du projet Petrha, ainsi que deux centres de formation, un Think Tank et une association d'aide à domicile. Il vise à développer des approches innovantes autour de la formation aux métiers du maintien des personnes âgées à domicile.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Environ 550 000 physiothérapeutes professionnels exercent dans l'Union européenne. C'est en Finlande, en Allemagne et au Luxembourg qu'on dénombre le plus grand nombre de praticiens par tranche de 100 000 habitants : respectivement 270, 221 et 195 (contre 130 en France).

Source :

Eurostat, *Practising dentists, pharmacists and physiotherapists*, 2015



Le  
du projet

**POUR ALLER + LOIN :** <http://petrha.eu>



### GESTION DE QUALITÉ

Bonne conception et mise en œuvre du projet et/ou fort investissement de l'équipe du projet

## Former les professionnels du bâtiment à l'efficacité énergétique

### LE PROJET



#### TITRE PROJET

certification européenne de Technicien de la Performance Énergétique du Bâtiment (TEPEB)



#### NATURE DU PROJET :

Projet de partenariat transectoriel



#### NOM DU PORTEUR DE PROJET :

Groupement d'Intérêt Public Formation et Insertion professionnelle de l'Académie de Grenoble (GIP FIPAG)



#### DURÉE DU PROJET :

36 mois (septembre 2014 - août 2017)



#### SUBVENTIONS EUROPÉENNES :

385 148 €

### PARTENAIRES :



- **Espagne** (Fédération patronale des entreprises du secteur de la métallurgie - FEMEVAL ; Universitat de Girona ; Monsolar Ingenieros)
- **France** (Greta Nord Isère / Lycée Polyvalent Ella Fitzgerald ; Schneider Electric France Energy training - SEFET ; Syndicat des Énergies Renouvelables ; Cluster Eco-Energies)
- **Turquie** (TTE Technology Trade & Engineering ; Teknikerler Birligi ; Université de Beykoz)

## Une réponse aux enjeux de lutte contre le réchauffement climatique

Dans son Cadre pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030 adopté en 2014, l'Union européenne se fixe plusieurs objectifs pour lutter contre le réchauffement climatique, dont l'amélioration de l'efficacité énergétique. Pour répondre aux besoins en qualifications, les partenaires du projet TEPEB (organisations professionnelles, entreprises du bâtiment, organismes de formation et universités) ont souhaité créer la première certification européenne visant à reconnaître les compétences sur le sujet de la performance énergétique des professionnels du bâtiment.



## Des modules de formation à distance

En complément du référentiel de la certification européenne de technicien de la performance énergétique du bâtiment, les partenaires ont élaboré un dispositif de formation modulaire de niveau post-secondaire, c'est-à-dire compris entre le baccalauréat et la licence professionnelle. Composé de 10 modules courts indépendants, il couvre tous les champs de la performance énergétique du bâtiment : améliorations énergétiques ; qualité de l'air ; énergies renouvelables... La formation, qui s'adresse aux chefs d'équipe, aux techniciens d'études, aux assistants d'architectes, ou encore aux demandeurs d'emploi en reconversion, est personnalisable : le choix des modules suivis est fait selon les besoins du stagiaire et de son entreprise.

25% de la formation étant suivis en FOAD (Formation Ouverte et A Distance), des ressources pédagogiques numériques, accessibles depuis le site internet du projet, ont été conçues pour chacun des modules.

## Prochaine étape : la promotion du dispositif

Testée pendant le projet par 150 stagiaires européens, la formation est d'ores et déjà dispensée en France par le réseau des Greta de l'Académie de Grenoble, et intégrée à l'offre de Schneider Electric France Energy Training. Le GIP FIPAG poursuit par ailleurs sa promotion afin que d'autres établissements l'intègrent dans leur offre de formations, comme le font désormais tous les Greta de France.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon la Commission européenne, la poursuite des objectifs européens en faveur de l'efficacité énergétique devrait permettre la création d'environ 400 000 emplois en Europe d'ici 2030. Représentant 40 % de la consommation d'énergie en Europe, le secteur du bâtiment devrait être particulièrement concerné.

*Source : Commission européenne, Analyse d'impact de la révision de la directive sur l'efficacité énergétique, 2016*



UNIVERSITÉ D'HIVER  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

LAURÉAT INNOV'TROPHÉES 2018



**Jean-Noël Pachoud, responsable des relations internationales au GIP FIPAG et coordinateur du projet :**

Nous avons comblé un vrai besoin : les entreprises des pays partenaires recherchent des profils de techniciens spécialisés en efficacité énergétique. Or, il n'existait pas jusqu'alors de dispositif de formation transversale centré sur cette problématique et s'adressant aux professionnels. Par ailleurs, l'introduction d'outils en ligne et de contenus ludiques, tels que des films, des quizz ou des jeux, donne une dimension innovante au projet. La démarche est encore peu répandue dans les formations du bâtiment.



Le  
du projet

POUR ALLER + LOIN : <http://www.tepeb.eu/>



### PERTINENCE DU PROJET

La thématique du projet répond précisément à l'une des priorités du programme et/ou à un enjeu sociétal

## Le carnet de voyage en appli mobile

### LE PROJET

**DAYTRIPPER**

#### TITRE PROJET

New technologies for a better support of Learning mobilities : Developing a digital mobil log-book (Daytripper)



#### NATURE DU PROJET :

projet de partenariat de la formation et de l'enseignement professionnels



#### NOM DU PORTEUR DE PROJET :

Un goût d'illusion



#### DURÉE DU PROJET :

24 mois (septembre 2015 - août 2017)



#### SUBVENTIONS EUROPÉENNES :

258 663 €

#### PARTENAIRES :



- **Autriche** (Association pour l'échange international d'enseignants jeunes professionnels et formateurs de l'économie IFA international échange d'expert)
- **Espagne** (Département d'enseignement - Généralité de Catalogne)
- **France** (Avant-goût Studios ; Digital Lift EURL )
- **Portugal** (Produções Fixe Unipessoal Lda)

### Quand la mobilité se conjugue au digital

L'usage des nouvelles technologies et des réseaux sociaux est aujourd'hui ancré dans notre quotidien. Et s'il constituait une opportunité sans précédent pour tirer le meilleur parti d'un séjour à l'étranger ? Tel est le pari qui a mené six structures issues de quatre pays - une collectivité territoriale, une coopérative oeuvrant dans le secteur culturel, un organisme de placement et trois entreprises - à unir leurs forces. L'objectif : créer une application mobile offrant aux voyageurs, et notamment aux personnes en mobilité apprenante, la possibilité de raconter et de valoriser leur parcours.



### Capter, raconter, partager et... valoriser

Véritable carnet de voyage numérique, DAYTRIPPER permet à chaque lycéen, étudiant ou encore stagiaire de la formation professionnelle de documenter ses expériences personnelles ou en milieu de travail (textes, photos, localisation) et de les partager avec une communauté virtuelle. Plus encore, chacune d'elles est traduite en termes de compétences acquises pour pouvoir être ensuite mise en avant dans le cadre d'une recherche de stage ou d'emploi, ou d'une poursuite d'études : savoirs organisationnels, linguistiques, techniques...

Disponible sur les plateformes de téléchargement, l'application est aussi conçue comme un outil à l'usage des structures impliquées dans la mobilité (collectivités territoriales, associations, établissements d'enseignement et de formation). Elle permet en effet d'exploiter les données postées par les utilisateurs - de manière anonyme - afin de mieux appréhender les retombées des séjours.

## Une interface entre apprenants et accompagnateurs

Testé à ce jour par 2 000 utilisateurs, DAYTRIPPER a récemment accompagné les visiteurs de la Biennale du Design de Saint-Etienne dans leur parcours de découverte de l'événement. Les partenaires travaillent désormais à faire adopter l'application. Ils se sont ainsi rapprochés d'acteurs institutionnels comme France Volontaires ou la Région Bretagne, qui pourraient prochainement l'utiliser pour renforcer l'accompagnement de leurs publics en mobilité et mieux évaluer les retombées de leurs séjours. Des établissements, tels que l'Université de Saint-Etienne, sont actuellement assistés dans la prise en main de l'outil et dans sa promotion auprès des étudiants.

Prochaine étape ? Le lancement en 2018 d'une interface qui donnera aux structures accompagnatrices la possibilité d'interagir directement avec les apprenants pour leur donner des missions ou leur offrir un soutien individualisé.



«

**Clément Dupuis, consultant et coordinateur du projet :**

Lorsque l'on se penche sur l'usage des applications mobiles, on s'aperçoit que celui-ci se limite en général à des objectifs ludiques, sociaux ou pratiques. L'originalité de DAYTRIPPER est qu'elle intègre une dimension réflexive à un outil numérique : l'enjeu est de permettre à chaque utilisateur de prendre un vrai recul par rapport à son parcours.

»

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Au niveau mondial, les 18-30 ans qui disposent d'un smartphone passent en moyenne 3,2 heures par jour dessus, soit l'équivalent d'une journée par semaine.

Source : Étude Connected Life 2016, TNS Sofrès

«

**Violaine Guinet, chargée de la mobilité internationale des apprenants à la Région Bretagne :**

En Bretagne, nous manquons d'outils pour aider les établissements à débriefer avec les jeunes sur l'expérience vécue et les talents développés au cours de leur mobilité. En aidant les jeunes à se raconter, *Daytripper* pourrait faciliter une meilleure appréhension de cette phase d'analyse et de valorisation. Nous sommes aussi intéressés par la possibilité de récolter des données anonymisées à l'échelle de la région, pour mieux qualifier l'impact des mobilités. Une réunion entre les acteurs du projet *Daytripper*, des représentants de la Région et de nombreux partenaires a été organisée afin d'examiner l'opportunité d'une utilisation de l'application par les jeunes Bretons. Cela impliquerait la création d'une communauté bretonne et de fonctionnalités adaptées à nos besoins.

»

Le  
du projet

POUR ALLER + LOIN : <https://www.daytripper.mobi/fr/>



**BONNE DIFFUSION**

Diffusion large des productions du projet





Bruxelles, le 31.1.2018  
COM(2018) 50 final

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL,  
AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES  
RÉGIONS**

**Évaluation à mi-parcours du programme Erasmus+ (2014-2020)**

{SWD(2018) 40 final}



**Erasmus+** est le programme de soutien de l'Union aux actions menées dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la jeunesse et des sports. Doté d'un budget de **16 450 000 000 EUR pour la période 2014-2020**<sup>1</sup>, il vise à offrir à plus de **quatre millions de personnes** la possibilité d'acquérir des compétences et de se développer sur les plans personnel, socio-éducatif et professionnel dans le cadre d'études, de formations, d'expériences professionnelles ou d'activités de volontariat à l'étranger, proposées dans le monde entier. Il vise à encourager l'amélioration de la qualité, l'innovation, l'excellence et l'internationalisation des **organisations** actives dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la jeunesse et du sport. Le programme Erasmus+ aide aussi les pays européens à moderniser et à améliorer leurs **systèmes** d'éducation et de formation et leurs **politiques** en faveur de la jeunesse et des sports en renforçant leur rôle de moteur de la croissance, de la création d'emplois, de la compétitivité, de l'innovation et de la cohésion sociale.

Le présent rapport d'évaluation à **mi-parcours** du programme Erasmus+, comprenant l'évaluation de l'incidence à long terme des programmes qui l'ont précédé, est présenté conformément à l'article 21 du règlement (UE) n° 1288/2013 du Parlement européen et du Conseil<sup>2</sup> et s'accompagne d'un document de travail des services de la Commission qui expose l'ensemble des éléments factuels. Il s'appuie sur les rapports nationaux présentés par les pays participant au programme, sur un rapport d'évaluation établi par un contractant externe indépendant, sur d'autres travaux examinés, sur l'expérience tirée de la gestion du programme et sur **plus d'un million de réponses reçues de l'ensemble des parties intéressées**. Il évalue les progrès réalisés dans la mise en œuvre d'Erasmus+ au cours de la période 2014-2016 dans l'ensemble des pays participants<sup>3</sup>, avant la hausse globale du budget. Il examine également l'incidence à long terme de sept programmes antérieurs menés sur la période **2007-2013** (évaluation ex post), y compris dans les pays partenaires.

Le programme Erasmus+ est sur la bonne voie pour **atteindre ses indicateurs de performance**, tels qu'ils ont été fixés dans la base légale, notamment grâce à la participation, en moins de trois ans, de **1,8 million de personnes** à des activités de mobilité et de **plus de 240 000 organisations** à des projets de coopération. En ce qui concerne la base de référence de l'évaluation, entre 2007 et 2016, les programmes examinés ont financé la mobilité à des fins d'apprentissage de plus de **4,3 millions de jeunes** et **plus de 880 000 acteurs de terrain**. En outre, un nombre nettement plus important de personnes a bénéficié des projets de coopération, portés par **940 000 organisations participantes**.

Globalement, l'évaluation montre qu'**Erasmus+ est hautement apprécié par les parties prenantes et le public**. Les conclusions de la présente évaluation, exposées en détail dans le document de travail de services de la Commission, montrent que tous les programmes évalués se sont révélés **très efficaces**. Leur valeur ajoutée européenne est incontestée. En outre, Erasmus+ est perçu comme étant **plus cohérent, plus pertinent** et seulement en partie **moins**

<sup>1</sup> Incluant les fonds issus des instruments d'action extérieure.

<sup>2</sup> JO L 347 du 20.12.2013, p. 50, budget

<sup>3</sup> Pays participant au programme: États membres de l'UE, ancienne République yougoslave de Macédoine, Islande, Liechtenstein, Norvège et Turquie. Pays partenaires: autres pays non membres de l'UE.



**efficace** que ses prédécesseurs. En s'appuyant sur les suggestions figurant dans les rapports nationaux et en tenant compte des recommandations formulées par l'évaluateur externe, des propositions sont présentées pour adapter la mise en œuvre du programme actuel afin de contribuer à la pleine réalisation de son potentiel d'ici à 2020, et des suggestions d'amélioration sont proposées dans la perspective d'un programme ultérieur.

### *Efficacité*

Il ressort de l'évaluation qu'**Erasmus+ est très appréciée** par ses parties prenantes, ainsi que par le grand public, qui voit en ce programme la **troisième réalisation la plus positive de l'Union européenne**. Les bénéficiaires des programmes déclarent des taux de satisfaction supérieurs à 90 %.

En ce qui concerne les **apprenants** (étudiants, apprentis, bénévoles, jeunes, etc.), les programmes évalués ont eu, et continuent d'avoir, un effet positif sur l'**acquisition d'aptitudes et de compétences**, permettant ainsi de renforcer l'**employabilité** et l'esprit d'entreprise et de raccourcir la période de transition entre le système éducatif et le monde du travail (de 13 % par rapport aux personnes n'ayant pas participé à Erasmus+ ou aux programmes antérieurs). L'évaluation révèle que le programme Erasmus+ encourage la volonté de travailler ou d'étudier l'étranger (+ 31 %) et le développement des compétences en langues étrangères (gain de 7 % aux tests d'aptitude), qu'il influence la perception positive qu'a chacun de la valeur de l'apprentissage pour son **développement personnel** et professionnel (+ 8 %), et qu'il améliore même les taux de réussite des étudiants (+ 2 %).

Sa **contribution à une plus grande cohésion de l'Union** est également avérée. Le programme Erasmus+ favorise l'adoption d'un comportement social/civique positif et le **sentiment d'être européen** (+ 19 % par rapport aux non participants). Il s'adresse aux jeunes défavorisés (11,5 % du nombre total des participants à Erasmus+) davantage que ses prédécesseurs ou que les programmes nationaux comparables. L'évaluation souligne toutefois la nécessité d'intensifier les efforts pour atteindre les personnes les plus vulnérables dans la société et pour faciliter la participation d'organisations de taille plus réduite.

- En respectant l'architecture du programme actuel, en vigueur jusqu'en 2020, la Commission intensifiera ses efforts pour **rendre Erasmus+ plus accessible** aux personnes issues de milieux défavorisés ou ayant des besoins spécifiques. Elle prendra des mesures pour **faciliter la participation d'écoles et d'autres petits acteurs** au programme.
- Après 2020, la Commission examinera comment continuer à **stimuler la dimension d'inclusion** dans le cadre d'un éventuel programme futur, grâce à une meilleure intégration des groupes défavorisés et vulnérables dans les activités en faveur de l'éducation et de la formation, de la jeunesse et du sport.

Pour les **acteurs de terrain** (enseignants, formateurs, animateurs socio-éducatifs, personnel, etc.), la participation est porteuse de développement professionnel, avec notamment une **extension des possibilités de réseautage** (+ 22 points de pourcentage) et un recours accru



aux **ressources numériques** (+ 5 points), le tout assorti d'un sentiment accru d'attachement à l'Europe (+ 6 points).

En ce qui concerne les **organisations participantes** (écoles, universités, prestataires d'enseignement et de formation professionnels et prestataires de services éducatifs pour adultes, organisations sportives et de jeunesse, etc.), les changements escomptés sont progressifs et d'intensité variable selon les secteurs du programme. Une participation suivie est nécessaire pour une transformation plus profonde. L'évaluation montre cependant que le programme a **clairement un effet d'«européanisation»**<sup>4</sup>.

L'évaluation a également confirmé que, même si cela est moins visible, les **programmes examinés ont eu une incidence sur la conception et la mise en œuvre des politiques en matière d'éducation, de formation, de jeunesse et de sport**<sup>5</sup>, en particulier dans l'enseignement supérieur, doté d'un budget suffisant à cet effet, ou ont eu un effet indirect en finançant la coopération politique entre autorités. Sur le long terme, les programmes ont instillé en Europe le sentiment que **la mobilité à des fins d'apprentissage est bénéfique à chacun** et que **les acquis de l'apprentissage devraient être largement validés et reconnus**. Les programmes évalués ont aussi révélé leur **importance pour le rayonnement mondial de l'UE**, notamment en facilitant la reconnaissance des qualifications entre l'Europe et les pays partenaires.

Les effets systémiques s'accompagnent de **progrès dans la diffusion** des résultats des projets financés grâce à une plateforme spécialisée unique<sup>6</sup>. Toutefois, **il n'est pas toujours clairement établi que les résultats des projets sont utilisés par les décideurs politiques**, en particulier lorsque ceux-ci ne sont pas associés au projet dès le début.

- **Pour augmenter les effets sur la prise de décision**, la Commission étudiera d'autres moyens de stimuler les effets systémiques et de faire en sorte que les résultats positifs des projets soient pris en compte au niveau national de manière plus efficace.
- Lors de l'élaboration de programmes futurs, elle examinera les possibilités de développer et de financer à **plus grande échelle** (notamment grâce à l'appui des Fonds structurels et d'investissement européens) les projets Erasmus+ couronnés de succès qui ont le potentiel d'entraîner des réformes structurelles au niveau national.

Globalement, l'évaluation a révélé qu'à mi-parcours, le programme Erasmus+ avait **atteint ou dépassé la plupart des indicateurs** fixés dans la base légale le concernant. La demande dépasse largement les financements disponibles. Pour l'avenir, sans préjudice du prochain cadre financier pluriannuel, l'évaluation a confirmé la **capacité du programme à absorber une hausse globale du budget**. Il est suggéré que, si une telle hausse avait lieu, la **ventilation des ressources entre les secteurs du programme pourrait être modifiée** afin de renforcer les secteurs pour lesquels une hausse du budget permettrait les gains les plus significatifs en termes d'incidence. **Les domaines de l'éducation scolaire, de l'enseignement et de la**

<sup>4</sup> Document de travail des services de la Commission, point 5.1.2.1.

<sup>5</sup> Document de travail des services de la Commission, point 5.1.2.2.

<sup>6</sup> <http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects>



**formation professionnels (EFP)** et des activités pour les jeunes, dans lesquels les effets du programme ont été prouvés même s'ils sont moindres que dans l'enseignement supérieur du fait de dotations budgétaires inférieures, ont été recensés comme **présentant un fort potentiel** pour une participation élargie aux activités Erasmus+ dans les années à venir.

- Dès 2018, de nouvelles actions et activités seront lancées dans le cadre d'Erasmus+ afin d'offrir **davantage de possibilités de mobilité** aux élèves, aux apprenants de l'EFP et aux apprentis.
- Dans sa communication intitulée *Renforcer l'identité européenne par l'éducation et la culture*<sup>7</sup>, la Commission expose une vision pour renforcer le futur programme Erasmus+ en ce qui concerne toutes les catégories d'apprenants (élèves, étudiants, stagiaires et apprentis confondus) et d'enseignants, l'objectif étant de **doubler le nombre de participants** et de toucher les apprenants issus de milieux défavorisés d'ici à 2025<sup>8</sup>.

Le **mécanisme de garantie des prêts pour les étudiants en master** vient seulement d'être mis en place. Les retours des premiers bénéficiaires sont positifs. Pour l'instant, le mécanisme n'est cependant **pas à la hauteur des attentes en termes de volume**, en raison de retards dans son lancement, d'une sous-utilisation par les établissements financiers et d'une méconnaissance de son existence par les étudiants.

- D'ici à 2020, la Commission a l'intention de **réduire les dotations budgétaires annuelles du mécanisme de garantie des prêts pour les étudiants en master** sans modifier la dotation globale allouée à d'autres activités de l'enseignement supérieur.

### Valeur ajoutée de l'UE et pertinence

À la lumière des résultats obtenus, l'évaluation souligne la **valeur ajoutée européenne indéniable** des programmes évalués<sup>9</sup>. Celle-ci résulte du volume important et de la portée étendue des activités financées, ainsi que de l'accès plus équitable à la mobilité à des fins d'apprentissage, de la généralisation des bonnes pratiques, de l'approfondissement de l'intégration européenne et de la dimension internationale évidente. Les autres programmes finançant des actions comparables au niveau national restent de volume et de portée considérablement inférieurs. Il est très peu probable qu'ils puissent se substituer au financement au titre d'Erasmus+.

L'évaluation a révélé qu'Erasmus+ était **en meilleure adéquation avec les politiques de l'UE** que ses prédécesseurs et était suffisamment flexible pour s'adapter aux besoins émergents à l'échelle de l'UE tels que la nécessité d'accroître l'inclusion sociale ou de

<sup>7</sup> *Renforcer l'identité européenne par l'éducation et la culture — Contribution de la Commission européenne à la réunion des dirigeants du 17 novembre 2017 à Göteborg* [COM(2017) 673].

<sup>8</sup> Sans préjuger du prochain cadre financier pluriannuel.

<sup>9</sup> Document de travail des services de la Commission, point 5.5.



prévenir la radicalisation violente<sup>10</sup>. Afin de maximiser les effets du programme, l'évaluation recommande que **les priorités soient moins nombreuses et mieux ciblées**.

- Dans le programme actuel, l'accent a davantage été mis sur les actions contribuant à **l'inclusion sociale** conformément à la **déclaration de Paris**<sup>11</sup>, aux nouveaux domaines prioritaires du **cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation** («Éducation et formation 2020») et de la **stratégie en faveur de la jeunesse**<sup>12</sup> ou à la **nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe**<sup>13</sup>.
- Le futur programme devrait continuer de **contribuer à la mise en œuvre des priorités politiques de l'UE** tout en conservant sa souplesse pour s'adapter en cas de besoin et en présentant une grande pertinence pour les pays participants. Certaines actions, notamment celles venant à l'appui de partenariats, pourraient être **axées sur un nombre plus restreint de priorités**.

L'évaluation finale du programme permettra aussi d'apprécier les résultats des alliances de la connaissance et des alliances sectorielles de grande envergure qui ont été mises en place dans le cadre d'Erasmus+ pour **stimuler l'innovation** dans l'enseignement supérieur et l'EFP. Ces actions n'étaient pas suffisamment avancées pour faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours.

- D'ici à 2020, la Commission consolidera encore les **différents modes de gestion des projets** visant principalement à promouvoir la coopération et les échanges (par opposition aux projets visant à promouvoir l'innovation).
- Le nouveau programme comportera des solutions visant à **stimuler l'innovation**.

L'évaluation a également révélé qu'il est possible de mettre en place des actions mieux ciblées pour **maximiser la pertinence** des activités **Jean Monnet** et la **valeur ajoutée apportée par le programme** dans le secteur de la **formation des adultes**.

Les questions relatives à l'UE sont à présent des thèmes d'enseignement et de recherche relativement répandus dans l'enseignement supérieur. En revanche, le besoin d'une meilleure compréhension de l'intégration européenne et d'un plus fort sentiment d'appartenance à l'Europe se fait sentir chez les jeunes générations, au lendemain des crises économiques et politiques des dix dernières années.

- Dans le cadre du futur programme, les activités **Jean Monnet** pourraient être remaniées de manière à en **élargir le groupe cible** (en les étendant aux écoles) afin de sensibiliser les participants aux valeurs communes européennes.

<sup>10</sup> Document de travail des services de la Commission, point 5.2.

<sup>11</sup> Déclaration sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination, Paris, 17 mars 2015.

<sup>12</sup> Rapport conjoint 2015 du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du cadre «Éducation et formation 2020» (JO C 417 du 15.12.2015, p. 25); résolution du Conseil sur un plan de travail de l'UE en faveur de la jeunesse pour 2016-2018 (JO C 417 du 15.12.2015, p. 1).

<sup>13</sup> COM(2016) 381 du 10 juin 2016.

L'évaluation souligne que les effets sur le secteur de la formation des adultes, qui vise actuellement un large public, sont dilués en raison de la fragmentation et de la diversité qui caractérisent ce secteur.

- La Commission examinera comment cibler davantage l'appui de l'UE aux activités transnationales dans le secteur de la formation des adultes.

### *Cohérence*

L'évaluation a révélé un **haut degré de complémentarité** entre Erasmus+ et d'autres politiques et programmes pertinents de l'UE (tels que le Fonds social européen et Horizon 2020). Si le niveau des synergies varie, il est frappant de constater que **très peu de chevauchements** ont été mis en évidence par l'évaluation<sup>14</sup>.

Le programme doit sa **forte cohérence interne** par rapport à ses prédécesseurs au fait qu'il englobe **l'apprentissage tout au long de la vie**. La réunion au sein d'un programme unique de domaines souvent maintenus séparés (au niveau national) est perçue comme de nature à encourager la complémentarité et l'adoption d'une perspective internationale<sup>15</sup>.

La **coopération transsectorielle** dans le cadre d'Erasmus+ a fortement augmenté (+ 23 points de pourcentage par rapport aux programmes antérieurs). La grande majorité des projets de coopération comprennent désormais au moins une organisation appartenant à un autre secteur du programme. Une coopération entre le monde de l'enseignement et de la formation et la société civile se met progressivement en place dans le cadre d'Erasmus+.

L'évaluation a permis de mettre en évidence qu'il a clairement été bénéfique pour le programme d'en **simplifier** l'architecture en regroupant les activités en trois actions clés (mobilité des personnes, coopération et soutien à la réforme des politiques), conformément aux prévisions de l'analyse d'impact. L'**unicité de l'appellation** désignant le programme a contribué à en **accroître la visibilité**, profitant ainsi à chaque secteur. Erasmus+ est parvenu à un meilleur **équilibre géographique** en associant davantage les petits pays et les pays d'Europe centrale et orientale.

La cohérence **peut encore être améliorée en ce qui concerne le sport**. Pour obtenir des résultats significatifs, il conviendrait de ne pas trop saupoudrer les ressources.

- La Commission s'efforcera de cibler davantage certaines actions dans le domaine du sport, en mettant notamment l'accent sur les aspects liés à l'inclusion sociale, et de réduire les chevauchements avec les activités relevant du domaine de la jeunesse.

### *Efficacité et simplification*<sup>16</sup>

<sup>14</sup> Document de travail des services de la Commission, point 5.3.2.

<sup>15</sup> Document de travail des services de la Commission, point 5.3.1.

<sup>16</sup> Document de travail des services de la Commission, point 5.4.



Il est avéré que **les actions de mobilité d'Erasmus+ présentent clairement un bon rapport coût-efficacité**, en particulier pour ce qui est de la mobilité des apprenants (dont le coût pour l'UE s'élève à 15 EUR par jour et par apprenant). Un défi majeur consistera à **améliorer l'efficacité des actions décentralisées menées avec les pays partenaires**, actions régies par des critères spécifiques et dotées de budgets fragmentés issus des fonds de l'UE consacrés aux relations extérieures.

**Les coûts de gestion** (qui représentent 6 % du budget d'Erasmus+<sup>17</sup>) **sont raisonnables**, surtout par rapport à ceux de programmes nationaux similaires (14 % en moyenne), même si **des économies d'échelle plus importantes auraient pu être réalisées**. Des gains d'efficacité supplémentaires sont donc attendus d'ici à 2020.

En matière de simplification, le caractère intégré d'Erasmus+ permet d'utiliser des outils transversaux pour les demandes de subvention, le suivi, l'audit ou la diffusion. **Après une période de transition difficile** entre les programmes antérieurs et le programme actuel, il est largement admis qu'Erasmus+ a connu d'importantes améliorations (telles que la simplification des subventions, la numérisation, la charte EFP et le soutien linguistique en ligne<sup>18</sup>) mais que **la convivialité des procédures et des outils de gestion informatiques devrait être améliorée** afin de réduire la charge administrative pesant sur les organes d'exécution et les bénéficiaires par rapport aux subventions qu'ils reçoivent.

- À partir de 2018, des formulaires en ligne seront mis en place par la Commission pour faciliter les demandes de subvention. Ces **améliorations graduelles se poursuivront** tout au long de la durée de vie du programme.
- Le futur programme devrait consolider encore les gains d'efficacité actuels, et notamment **réduire la charge administrative** en simplifiant les procédures de demande et d'établissement de rapports, en améliorant l'interopérabilité et la convivialité des outils informatiques et en renforçant la flexibilité budgétaire, tout en préservant l'obligation de rendre des comptes.

**Le mode de mise en œuvre décentralisé par l'intermédiaire d'agences nationales est à présent bien établi**. Une approche réellement fondée sur l'obtention de résultats a été mise en place en 2014 en ce qui concerne la gestion des programmes. Sur la base de l'amélioration avérée du suivi des résultats dans le cadre d'Erasmus+, certains indicateurs nécessitent d'être affinés et **les données recueillies auprès des participants pourraient être moins nombreuses et mieux utilisées**.

- La communication entre l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» et les agences nationales a été améliorée afin de renforcer les **synergies entre actions centralisées et décentralisées**.
- La Commission examinera les moyens de perfectionner le suivi d'Erasmus+ en étendant celui-ci aux projets de coopération et aux actions centralisées en vue d'**explorer les données recueillies, de manière proportionnée, de sorte que la prise de décision soit guidée par des éléments factuels**.

<sup>17</sup> En comptant les frais de gestion des agences nationales, financés sur le budget opérationnel.

<sup>18</sup> <https://erasmusplusols.eu/fr/>



AGENCE ERASMUS + FRANCE / EDUCATION & FORMATION  
24-25 quai des Chartrons  
33080 BORDEAUX Cedex  
05 56 00 94 00

[www.agence-erasmus.fr](http://www.agence-erasmus.fr)

@ErasmusplusFR

